

C.E.L. CANNES - B.P. 282

La chronique I.C.E.M. vous tient au courant des activités pédagogiques. Elle est servie maintenant à plus de 320 camarades. Afin de ne pas la surcharger d'informations particulières aux D.Dx., nous utilisons ce bulletin pour l'essentielle question de ce trimestre d'avant-Congrès : la Campagne B.T.

--*-*-*

Nous remercions ici les nombreux camarades qui ont pensé à la C.E.L. à l'occasion des vœux. L'année 1964, pour l'Ecole Moderne s'ouvre sur l'Espérance. Le dévouement, les luttes et les sacrifices de tous les camarades au long des années portent leurs fruits : l'I.C.E.M. et la C.E.L. grandissent. Mais ces succès alimentent nos inquiétudes. Par la permanence de nos enthousiasmes, par notre toujours fraternelle collaboration à l'oeuvre commune, nous saurons bien les dissiper et rester disponibles aux appels d'une situation aux besoins nouveaux.

Le rôle des Délégués Départementaux est essentiel : ils sont le ferment actif qui doit animer et organiser le travail de la ruche; ils symbolisent la communauté d'avenir de l'I.C.E.M. et de la C.E.L. C'est à eux d'abord et toujours que nous faisons appel pour les décisions à prendre, pour les actions à mener.

A tous, nous souhaitons que l'année 1964 soit meilleure.

--*-*-*

LA CAMPAGNE B.T.

Nous avons reçu de nombreuses réponses au Questionnaire du dernier "Bulletin aux Délégués Départementaux". Dans l'ensemble, l'initiative de la vente des B.T. par mensualités est bien accueillie. Il nous faut la diffuser maintenant que tout est en place à la C.E.L. pour faire face. Nous préparons une lettre d'information qui sera adressée en particulier à chaque abonné B.T. Nous en tiendrons des exemplaires à la disposition des D.Dx. qui pourront toucher les Collègues du Département. Des camarades nous annoncent qu'ils utilisent l'article B.T. paru dans le précédent bulletin aux D.Dx. pour insertion dans les bulletins Syndicaux (adressez-nous un justificatif). En prévision d'une augmentation sensible du nombre d'abonnés et pour atteindre un chiffre de tirage qui a permis à l'imprimeur de ne pas augmenter le prix de l'impression, nous avons, tous les 10 jours, une livraison de 20.000 B.T. Nous en sommes à près de 13.000 abonnés. C'est dire que depuis le 15 Septembre, nous stockons tous les mois pour plus de 1 million d'anciens francs en B.T. C'est lourd pour notre trésorerie et c'est encombrant dans nos magasins comprimés à l'extrême limite. Il faut donc, à la fois de nouveaux abonnés, absorbant les numéros parus depuis la rentrée. Il faut aussi diffuser, comment ?

LIBRAIRIES et MAISONS de la PRESSE - Nous pouvons compter certainement sur la collaboration de camarades pour lancer une importante diffusion chez certains Libraires- marchands de journaux. Voici quels pourraient en être les éléments :

- A chaque parution d'une nouvelle B.T., nous envoyons à tous les points de vente; 5 - 10 - 15 ou 20 numéros. Le chiffre idéal serait 10.
- Le groupe Départemental mobilise les camarades, les anciens élèves, les parents, les élèves pour soutenir l'opération en faisant connaître les dépositaires, en faisant acheter les B.T. au numéro. Pour les 3 ou 4 premiers envois, ce support des camarades est indispensable pour assurer la vente et donner confiance aux diffuseurs.
- Un camarade du groupe (ou 1 camarade par Libraire-Dépositaire) assure la liaison. Il se charge, tous les mois ou tous les 3 mois de la reprise des invendus. 20 % de ces invendus restent au groupe. Les autres sont remis au Dépôt ou à la C.E.L. (Tournées de PONS - Stages - Congrès). Des fiches mensuelles ou trimestrielles de remise d'invendus sont signées par la dépositaire et le responsable et adressées à CANNES pour facturation.

Les B.T. sont adressées franco au dépositaire qui les vend 1,50. Elles lui sont facturées 1 f. Il y a un bénéfice de 0,50 par B.T. Les invendus qu'il remet au responsable local seront remplacés par des numéros de meilleure vente, choisis dans la collection.

- Nous disposons à la C.E.L., d'un fichier de nos Libraires. Nous les contactons dès aujourd'hui pour connaître l'accueil qu'ils feront à notre proposition. Mais, le plus souvent, ce sont les dépositaires de journaux qui sont le mieux placés pour de telles ventes. Des camarades déjà nous l'avaient signalé et avaient tenté quelques essais. Il manquait l'organisation que nous mettons en place maintenant. (Ci-joint, pour information, la circulaire aux Libraires).
- Connaissez-vous des Dépositaires ? Demandez-nous les informations pour eux. Contactez-les. (Voyez les camarades du Département). Renvoyez le questionnaire joint.

TOUJOURS LA CAMPAGNE B.T. - Nous préparons pour Mai-Juin la sortie d'affiches B.T. qui seront envoyées aux Groupes, aux abonnés B.T. Au jour "J", à définir, à la veille des vacances, sur toutes les routes de France sortiront ces affiches B.T. En attendant, diffusez des calendriers B.T. (Nous en faisons un premier envoi à chaque Délégué-Départemental).

UN HANDICAP - On nous dit, depuis longtemps, que le titre de notre Publication en limite l'audience; qu'il n'est pas commercial. Nous retournons depuis longtemps le problème. Quel titre ? Si nous diffusons hors du milieu scolaire (qu'il faudra tôt ou tard déborder), il faut éviter à un magazine le mot "Travail" qui a mauvaise presse, hélas. Et d'autre part, la B.T. existe depuis longtemps, telle que, déjà connue dans le milieu enseignant. Nous redouterions aussi d'avoir à relancer les nouvelles démarches - si nous changeons de titre - pour obtenir l'inscription en périodique. A force, à force d'en parler et reparler, nous suggérons de prendre comme titre "B.T.", tout simplement. Cela sonne. Les fidèles abonnés n'en seront nullement gênés. Il suffit de faire dessiner ces deux lettres pour une mise en page heureuse du Titre. Qui a des idées là-dessus ?

SUPPLEMENT B.T. - Nous voudrions lancer mieux nos S.B.T. Comme pour la B.T., il nous faut comprendre que la présentation joue, aujourd'hui un rôle essentiel. Avec le beau numéro sur "la Diligence", nous allons produire une nouvelle couverture et insérer un dépliant dans une B.T.

--*-*-*

Pour toutes ces initiatives dont le succès est indispensable pour que la C.E.L. et l'I.C.E.M. continuent leur oeuvre, nous comptons sur le dévouement des Délégués Départementaux et des Groupes. Pour ce nouveau "bond en avant", mobilisez les Camarades !.. Il nous reste encore 10 semaines avant le Congrès pour marquer des points décisifs. Répondez au questionnaire ci-joint.

C. PONS

Bibliothèque de Travail

MAGAZINE ILLUSTRÉ

RÉDACTION
ADMINISTRATION

INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE
PLACE BERGIA - CANNES (A.-M.)

C. C. P. 1145-30 MARSEILLE
TÉL. 947-42

Monsieur,

La BIBLIOTHÈQUE de TRAVAIL vient d'être recommandée officiellement par une circulaire ministérielle (15/7/63). C'est un atout décisif qui s'ajoute à l'accueil toujours plus favorable que trouvent les « B.T. » dans le monde enseignant : instituteurs et professeurs recommandent la BT aux enfants : mais où la trouveront-ils ?

Nous avons procédé à une enquête auprès du Corps Enseignant : il en résulte unanimement que l'heure est venue d'une plus large diffusion des B.T. dans le public des enfants et des adolescents. Vous savez aussi que l'expérience nous montre un intérêt vif des parents pour les B.T.

Nous avons décidé d'entreprendre la diffusion des B.T. parmi nos libraires qui disposent d'un rayon « Journaux » (condition non indispensable toutefois). Vous pouvez être assuré dès le départ d'un succès certain : nos délégués locaux, le personnel enseignant, le réseau de nos abonnés, la publicité dans les revues pédagogiques, vous y aideront efficacement. Nous procéderons ainsi :

- * Un nouveau titre de B.T. paraît tous les 10 jours. Prix de vente public 1,50 F - Prix de vente libraire : 1 F (soit une ristourne de 50 centimes par BT).
Notez que - contrairement aux magazines habituels - la BT ne perd pas d'intérêt avec le temps (Le numéro 565 sur « les Cigognes », se vendra dans 10 jours aussi bien qu'aujourd'hui).
- * A chaque parution, vous recevrez (voir questionnaire joint) X.. exemplaires.
- * Tous les mois, un délégué de la C.E.L. vous rendra visite pour la reprise des invendus qui seront échangés selon votre choix, numéro pour numéro. Facture sera établie à chaque fin de mois, avec traite à 90 jours pour les numéros vendus.
- * Les envois seront reconduits tacitement sauf annulation écrite.
- * Le support de l'opération est assuré par la publicité entretenue dans les écoles. Nos groupes départementaux feront connaître aux Instituteurs et aux Professeurs la liste des dépositaires du département.

Certains que vous réserverez à notre proposition une réponse favorable, et dans l'attente de vous lire, soyez assuré, Monsieur, de nos sentiments bien dévoués.

C. E. L. le 11.1.64

NB : VEUILLEZ BIEN UTILISER LA FEUILLE CI-JOINTE POUR VOTRE RÉPONSE

Bibliothèque de Travail

MAGAZINE ILLUSTRÉ

RÉDACTION
ADMINISTRATION

INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE
PLACE BERGIA - CANNES (A.-M.)

C. C. P. 1145-30 MARSEILLE
TÉL. 947-42

DIFFUSION BT :

Messieurs,

Nous vous remercions de l'accueil favorable que vous avez réservé à notre proposition pour la diffusion permanente des BT.

Pour vous être agréable, et particulièrement pour faciliter votre travail, nous avons décidé de procéder au relevé 3 FOIS PAR AN SEULEMENT. Le relevé sera établi avec l'aide de notre délégué local qui prendra contact avec vous, d'ailleurs, pour vous aider dans cette diffusion.

Vous trouverez sous pli "imprimés", un carnet de bons à utiliser pour les relevés trimestriels (1). Ces bons servent à la fois pour le relevé des ventes - la remise des invendus - la liste des numéros de remplacement.

Nous vous demandons de vouloir bien nous renvoyer au plus tôt le bulletin d'engagement ferme ci-joint en 2 exemplaires, dont vous pouvez conserver un double carboné. (Toute correspondance à : CEL - Cannes).

Il est entendu que les envois sont toujours assurés en France, par la voie du "routage" journaux 206" et que les invendus seront repris en votre magasin.

Heureux de vous associer au succès de la BT, nous vous assurons de nos sentiments dévoués.

C.E.L.

(1) Nous avons joint ce carnet à l'envoi de quelques prospectus utiles, comme vous nous l'avez demandé.

LITRE CIRCULAIRE AUX DDX et à QUELQUES CAMARADES INTERESSES PAR LA CAMPAGNE B.T.-

Chers Camarades,

Déjà, à ce jour, nous avons d'assez nombreuses réponses pour préparer la mise en place immédiate de ce nouveau service qui constituera un test excellent avant une opération de plus grande envergure, pour laquelle il nous faudra prendre quelques précautions. Mais, auparavant, quelques précisions et messages.

LE TITRE - Des quelques réactions, nous pouvons conclure :

- que les camarades désirent conserver :B.T. - Béruti ajoute "il est même possible qu'une certaine réaction s'étant amorcée contre les mauvais illustrés, le mot travail donne de la noblesse, fasse plus sérieux."
- que les "sigles" sont maintenant monnaie courante.

LA DIFFUSION - Nous nous immiscons dans des circuits détenus et sévèrement contrôlés par la grande finance, Hachette en tête. Un camarade nous signalait que son Libraire lui a opposé un contrat HACHETTE qui lui interdisait tout autre diffusion que.... Pour l'instant, il est bon que nous restions dans les modestes limites contrôlées par nos DDX et n'exigeant pas à CANNES, la mise en place d'un service administratif et comptable complexe.

LA REMISE - 50 centimes par brochure vendue : cela n'est discuté par personne. Nous nous y tenons donc. Il est évident que les frais de port sont supportés par la C.E.L.

REPRISE DES INVENDUS - Il y a quelques réactions, mais bien moins que nous ne pensions. C'était le point délicat. Il fallait ne pas annoncer d'abord la reprise pure et simple, afin que le vendeur fasse un effort pour liquider. Il fallait aussi nous conserver une marge de concession :

- dans le cas où le camarade-délégué par la C.E.L. est présent, pas d'objection à la reprise des invendus (20 % restant au Groupe-dépôt départemental. Précision nécessaire : Si le délégué reçoit en remise d'invendus, chaque trimestre X B.T., il établira, avec - ou sans - le Libraire, une liste de X B.T. choisies dans la liste des N° parus depuis 363 (même prix). Ces B.T. seront envoyées directement au Libraire en échange.
- dans le cas où nous n'aurons pas en place un délégué C.E.L. c'est plus compliqué. LA C.E.L. traitera directement et nous serons conduits certainement à la reprise des invendus.

ROLE DU DELEGUE C.E.L. AUPRES D'UN LIBRAIRE - Il est vrai que la visite mensuelle donnerait trop de travail. Nous voulons bien admettre alors la visite trimestrielle. Cela donnera plus de chance à chaque titre pour être vendu. Ce délégué disposera d'un carnet à souches pour les relevés, qui accompagnera la commande de N° de remplacement. *(Nous envoyons ce relevé aux libraires)*

LES QUESTIONNAIRES BLEUS - que vous avez retournés portant demandes pour l'envoi de nouvelles "lettres aux Libraires" (L) Calendriers (C), circulaires B.T. (C.B.T.). Nous les dépouillons aujourd'hui seulement, si bien que certains n'auront pas ces prospectus aussi tôt que prévu. Nous envoyons donc, ce mardi 28 Janvier : à MALESIEUX (Doubs) 5 L - M. & Mme CAMBUS - QUIMPER : 3 L pour les trois que vous nous signalez. Il faudra renvoyer les feuilles jaunes. DROUHET - (Loiret) Tu peux rendre visite à la Coopé du Livre (nous t'écrivons) - HERVE (Haut-Rhin) : lettre de Union. Nous t'écrivons. FEVE (Vosges) - Tes lettres sont toujours précieuses. - 15 L. - 50 CBT. - Liste abonnés B.T. - Bravo pour le découpage du département avec les responsables - 30 départements organisés comme cela et c'est la victoire. - RIBREAU (Lot) - 10 C.B.T. Oui, envois-nous 50 adresses sur étiquettes encollées - Merci - LE GAL (L. Atl.) Nos documents arriveront trop tard - 300 C.B.T. - 50 calendriers (il n'en restera plus) - 50 imprimés actions C.E.L. - LEGANU (manche) Reçu tes justificatifs du bulletin syndical. Ce n'est pas la peine de forcer les gens. Mais, en effet, le plus précieux sera de faire connaître les dépositaires et de leur envoyer les copains et les gosses. BOCCQUET (Hte Savoie) suggère d'envoyer une publicité à la revue "BONHEUR" et propose le titre "B.T. MAGAZINE". Bien aussi la décentralisation départementale. HOURTIC - (Gironde) 15 L - 20 CBT. - 15 calendriers - liste abonnés - BT. Gironde - Lucette FABRE (T.&G.) 5 L.

CERTAINS CAMARADES nous indiquent des adresses de Libraires - Nous n'en tiendrons compte que dans la mesure où nous parvient la feuille jaune signée (sauf VRILLON).

Voici le point actuellement, par départements: La liste que vous trouverez en annexe pourra servir à la mise au point des responsabilités. La majorité des réponses des Libraires s'est faite indépendamment des Délégués C.E.L. Nous prenons sur nous de les "désigner" lorsque cela nous semble aller de soi, mais, nous vous demandons :

- de corriger si c'est nécessaire
- de compléter quand vous le pouvez
- de nous renvoyer le tout assez vite pour que nous puissions tenir notre fichier à jour.
- de rendre une visite au dépositaire à qui nous avons indiqué, comme délégué, celui qui est porté sur le tableau ci-joint.

Nous envoyons, ces jours-ci, en outre, au Libraire, un bulletin de Commande ferme que le Libraire nous renverra signé : c'est le contrat;

: les bulletins de remise des invendus sont envoyés aussi, sous forme de carnet, aux libraires -

Département	LIBRAIRIE - VILLE	B.T. souscrites	Responsable volontaire	Responsable proposé par C.E.L.	Observations du D.D.
Allier	BERTACCHINI - Montluçon	5	-	PORTEJOIE	
Aube	PHILIPPON - Bar-sur-Seine--	5	-	YVONNE	
Aude	BREITHAUP - Carcassonne	5	-	FRECHENGUES	
Calvados	COMPTOIR - 86 Bd. Leclerc - Caen	5	-	BABRIER	
"	LOISON-BOBO - Lisieux	10	-	BOUVIER	
Corrèze	BEIGNOLLES - Brives	10	-	PLANCHE	
Corse	LIBRAIRIE HACHETTE - AJACCIO	50	-	CASANOVA	
Côte d'Or	DUGRIVEL - Dijon	5	-	THEVENARD	
C. du Nord	Librairie Ecoles - PERSON - Saint-Brieuc	5	-	LE JORT	
Gironde	PATOU - Bordeaux	5	HOURTIC	-	
"	Lib. MARRON - COURAS	5	-	HOURTIC	
Doubs	CHAFFANJON - Besançon	7	MALESIEUX	(confirmer par visite)	
Jura	MARQUE-MAILLARD - Lons	5	-	BELPERRON	
Loire	PLAINE - Saint-Etienne	5	-	BERUTI	
Loire Atlantique	Au Livre Ouvert - NANTES -	5	-	LE GAL	
Loir et Cher	DUBOST - Blois	10	VRILLON	-	
" " "	Maison de la Presse - VENDOME	5	VRILLON	-	
Lozère	BARBARAN - Langogne	5	-	-	pas de D.D.
Maine et Loire	S.A.D.E.L. - Angers	5	-	HETIER	
Manche	HEURTAUX - Villedieu-les-P.	5	-	LECANU	
Meuse	MARCHAL - Verdun	5	-	GRANDPIERRE	
Orne	Lib. Générale-Orne-- ALENCON	spécial	-	GILIGNY	(voir lettre)
" "	ROMAGNE - La Ferté Macé -	déjà diffuseur	-	Tiaison directe avec la C.E.L.	
P-de-Calais	ROBBE - ST.POL sur Ternoise	5	-	TRIZAC	
" "	ROBBE - Arras	5	-	TRIZAC	
Savoie	SPINGE - Aix les Bains	5	-	Mme DESFOSSET	
Hte Savoie	GARDET - Annecy	5	BOCQUET	-	
Seine & Marne	GRATTEPANCHE - Ferté-Gaucher	5	-	-	pas de D.D.
Deux-Sèvres	LAVADOUX - NIORT	5	-	MORMICHE	
Ht. Rhin	HARTMANN - DANNEMARIE	5	-	HERVE	
T. et Gar.	GUITARD - Montauban	5	-	FABRE L.	
" " "	LE BOT - Montauban	5	-	FABRE L.	
Vienne	GRANDVAUX - Poitiers	5	-	S. BOUROT	
Vosges	AUBERTIN - Mirecourt	5	COLLIGNON	-	
"	RENARD - THAON-les-Vosges	10	FEVE	-	
Terr. de Belfort	RIEBERT - Belfort	5	-	SARRAZIN	
" " "	KOEL - Belfort	5	-	SARRAZIN	

§ - Nous sommes perplexes - CASANOVA, peux-tu faire une visite ?

Liste arrêtée au Lundi 27 Janvier -

soit 10 jours après lancement de la circulaire, et pour un total de souscription de : 235 B.T.

- Nous pouvons compter que ces souscriptions sont fermes et vous pouvez DÉJÀ faire connaître les noms de ces dépositaires pour que les Instituteurs et surtout les enfants et les Parents aillent RECLAMER LES B.T.
- Continuez à prospecter et à nous assurer un délégué C.E.L. auprès de chaque dépositaire. Pour vous aider, nous joignons à la présente, 2 exemplaires de la circulaire aux Libraires et de la fiche de souscription.

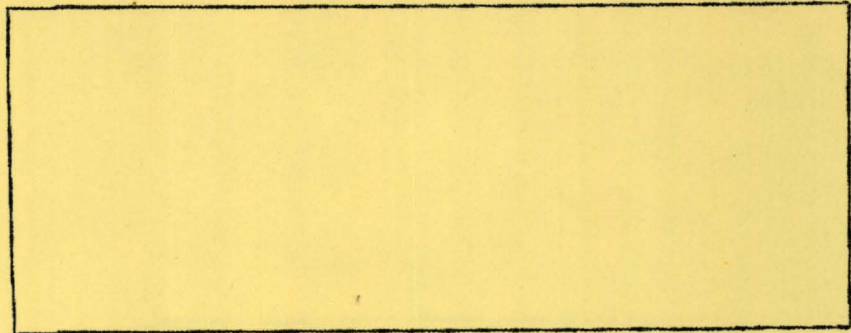
INFORMATIONS B.T.

- La deuxième "manche" de la campagne B.T. a démarré : chaque abonné I.C.E.M. (B.T. ou autres) reçoit un tract pour l'achat de Collection et de séries - Nous vous tiendrons au courant des résultats.
- La troisième "manche" est en place : abonnements S.B.T. grâce à un supplément qui sera prochainement encarté dans la B.T.
- Pour la quatrième "manche" courant mars, nous demanderons à chaque abonné B.T. de nous apporter un NOUVEL Abonné.

Cordialement à tous.

C. PONS

- 1 ex. au souscripteur
- 1 ex. à la C.E.L.



adresse ou cachet du libraire dépositaire.↑

CONDITIONS

- * Le souscripteur recevra chaque numéro de BT, dès parution, en X.. exemplaires. La BT paraît tous les 10 jours, pendant la durée de l'année scolaire.
- * Prix de vente imposé, le n°: 1,50 F ; Remise: 0,50 F (ces chiffres sont à doubler pour les numéros doubles).
- * Tout changement du nombre d'exemplaires souscrit prendra effet après la parution déjà en cours à la date de réception de la demande.
- * Un relevé trimestriel des ventes est établi par le souscripteur, avec la participation éventuelle d'un délégué de la CEL, et transmis à Cannes afin de facturation.
 - Une traite est établie par la CEL échéancée à 90 jours de la date du relevé.
 - les souscripteurs ne disposant pas d'une domiciliation bancaire joindront au relevé un virement postal avec escompte de 2%.
- * Les invendus sont remis - le jour de la signature du relevé - au délégué CEL qui a pouvoir d'en prendre décharge. Le relevé portera éventuellement les numéros commandés en remplacement des invendus.
- * La cessation du contrat peut intervenir
 - sur lettre de préavis adressée par le souscripteur. Le contrat prendra fin après le numéro en cours d'expédition à la date de réception de l'avis.
 - sur décision de la CEL.

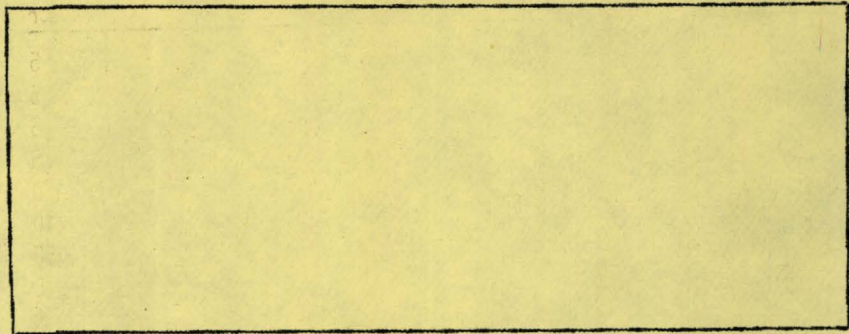
Je soussigné déclare souscrire pour exemplaires (1)
de la BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL aux conditions définies ci-dessus, à compter du
N° du inclus.

à le
(1) 5-10-15-20 etc...
Signature du souscripteur

ALFA SUPERIEUR

CONTRAT DE DIFFUSION B.T.

- 1 ex. au souscripteur
- 1 ex. à la C.E.L.



adresse ou cachet du libraire dépositaire. ↑

CONDITIONS

- * Le souscripteur recevra chaque numéro de BT, dès parution, en X.. exemplaires. La BT paraît tous les 10 jours, pendant la durée de l'année scolaire.
- * Prix de vente imposé, le n°: 1,50 F ; Remise: 0,50 F (ces chiffres sont à doubler pour les numéros doubles).
- * Tout changement du nombre d'exemplaires souscrit prendra effet après la parution déjà en cours à la date de réception de la demande.
- * Un relevé trimestriel des ventes est établi par le souscripteur, avec la participation éventuelle d'un délégué de la CEL, et transmis à Cannes afin de facturation.
 - Une traite est établie par la CEL échéancée à 90 jours de la date du relevé.
 - les souscripteurs ne disposant pas d'une domiciliation bancaire joindront au relevé un virement postal avec escompte de 2%.
- * Les invendus sont remis - le jour de la signature du relevé - au délégué CEL qui a pouvoir d'en prendre décharge. Le relevé portera éventuellement les numéros commandés en remplacement des invendus.
- * La cessation du contrat peut intervenir
 - sur lettre de préavis adressée par le souscripteur. Le contrat prendra fin après le numéro en cours d'expédition à la date de réception de l'avis.
 - sur décision de la CEL.

Je soussigné déclare souscrire pour exemplaires (1)
de la BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL aux conditions définies ci-dessus, à compter du
N° du inclus.

(1) 5-10-15-20 etc...

à le

Signature du souscripteur

Crestelmer
ALFA SUPERIEUR

le 28 Février 1964

LETTRE COLLECTIVE A DIVERS CAMARADES

Chers Camarades,

J'ai recours à nouveau à la lettre collective car, rentrant d'une tournée qui m'a laissé absent de Cannes 15 jours, je dois liquider un très nombreux courrier. Vous voudrez bien m'excuser de n'avoir pas pu répondre à tous individuellement et avec la rapidité que demandaient parfois vos lettres.

A l'avenir, lorsqu'il ne s'agit pas de questions ou interventions personnelles, il serait nécessaire d'écrire directement à la C.E.L. pour éviter tout retard, ou, tout au moins, indiquer: " faire suivre ".

D'autre part, je n'ai pas pu répondre par retour car, dès mon arrivée nous avons eu à régler les questions difficiles d'une situation financière délicate pour laquelle d'ailleurs j'avais fait appel à la plupart d'entre vous. Nous tiendrons difficilement jusqu'aux congés de juillet car nous n'avons pas voulu compromettre par de graves restrictions la rentrée 1964 qu'il nous faut pourtant déjà préparer.

Ceux d'entre vous qui sont adhérents à la C.E.L. recevront prochainement le compte rendu de notre activité qui laisse apparaître une très importante augmentation de nos activités, alors que le nombre de nos adhérents dont les versements d'actions constitue le capital a très peu changé.

Si donc certains d'entre vous disposent de fonds jusqu'à fin juin, ils peuvent les confier à notre Caisse de Créditeurs Associés, en indiquant au verso de leur chèque: " Pour Créditeurs Associés, date prévue de remboursement: "

ce n'est déjà fait
E. THOMAS 18, rue de l'Iroise, BREST (Finistère). - J'ai bien trouvé en arrivant le lot important d'étiquettes rédigées avec les camarades du Groupe. Un premier envoi partira avec la prochaine BT. Pour le deuxième envoi, je joindrai une circulaire avec bulletin d'abonnements. Merci de cet excellent travail qui devrait nous valoir un accroissement des abonnés. Nous aurions bien besoin qu'une trentaine au moins de départements agissent comme le Finistère car de n'avoir pas donné cette année d'annonce dans l'Ecole Libératrice nous laisse avec un nombre d'abonnés bien au-dessous de nos prévisions de trésorerie.

Dépôt Départemental: Le volume de tes "affaires" justifie largement ton dépôt. Si tu en as la possibilité, régularise les ventes faites depuis le 1er janvier, sur un bulletin de ventes au comptant. Tu trouveras d'ailleurs ci-dessous, une information que je destine à tous les responsables de dépôts, en complément des récentes circulaires.

AUX PRINCIPAUX RESPONSABLES DE DEPOTS DEPARTEMENTAUX

THOMAS (Finistère) - Yvonne MARTINOT 19, Brd du 1er R.A.M. TROYES (Aube) - BOCQUET Groupe du Parmelan ANNECY (Hte Savoie) - SERT à MONTAUT (Ariège) - BAUDOIX, La Font de l'Arbre par ORCINES (P de D) - TAPONARD à SALAVRE par COLIGNY (Ain) - BOUVIER à Tourgeville par TOUQUES (Calvados) - POUGET, Vieillevie par MONTSALVY (Cantal) - BRAULT à St JUST (Cher) - MALESIEUX à Rurey par EPEUGNEY (Doubs) - THIREAU à Favrerolles par NOGENT LE ROI (E & L) - PUYNEGE 39, rue Chauvigny CHATEAUROUX (Indre) - POISSON 239, rue Victor Hugo ST CYR S/ LOIRE (I & L) - BERUTI Rue Paul Petit ST ETIENNE (Loire) VRILLON à ORCHAISE (L & Ch) - GOUPIL rue de Haha MAYENNE (Mayenne) - GRANDPIERRE à Villers s/ Meuse (Meuse) - TRITZ à STILL (Bas-Rhin) - BERNET GREZIEU LA VARENNE (Rhône) Paulette BRUN à Orgemont par LA FERTE ALAIS (S & O) - METOIS Lycée de garçons J. Ferry NIORT (2 Sèvres) - ALZIARY Vieux Chemin des Sablottes LA SEYNE S/ MER (Var) - Suzanne BOUROT à Bouresse (Vienne) - GERARD 12, avenue de Chanzy BRUYERES (Vosges). *Dupuy (Muron. Ch. Mire)*

Au cours de ma dernière tournée, j'ai rencontré plusieurs responsables de dépôts et j'ai dû, avec eux, faire le point des nouvelles dispositions concernant les dépôts. L'unanimité s'est faite sur le point que nous avons absolument besoin d'une base très précise pour les activités des dépôts. En réalité le changement n'a pas d'importance au niveau de votre travail de "gérant". Voici 3 points qui restaient toutefois à préciser:

* Les commandes que vous rédigez pour réapprovisionner le dépôt se feront sur un bulletin de couleur différente (nous préparons les carnets définitifs qui comporteront de ces bulletins). En attendant, vous pouvez les rédiger simplement sur des bulletins de commande CEL roses, ou sur les anciens bulletins de commande de représentants.

* Si certains camarades ont un compte ouvert au dépôt et qu'ils y prennent à intervalles réguliers du matériel, vous cumulerez au bout d'un certain temps pour rédiger un bon de commande qui nécessitera une facture en trois exemplaires (c'est en effet le cas le plus courant). Les camarades pourront ainsi continuer, comme auparavant à se servir au dépôt au fur et à mesure de leurs besoins et la CEL facturera pour des commandes d'un certain volume. *(ces camarades auront, en quelque sorte, une fiche annuel au dépôt)*

* POUR LES VENTES AU COMPTANT, J'insiste particulièrement pour que le relevé de la vente au comptant soit fait par détail. Je crois que le plus simple (qui est pratiqué par tous les camarades que j'ai vus) est de tenir un cahier de ventes et de faire une récapitulation mensuelle sur le bulletin de ventes au comptant que vous accompagnerez obligatoirement du chèque correspondant. (Il est évident que vos commandes de réapprovisionnement de Groupe, n'ont pas besoin d'être accompagnées d'un chèque puisqu'il s'agit d'un envoi de matériel en dépôt, non vendu.)

A vous lire si vous rencontrez quelques difficultés. Nous réglerons de toutes façons cette question au cours d'une réunion au Congrès.

NADEAU, Ecole de filles PARENTIS EN BORN (Landes). - J'ai ta lettre du 24 ct. Je ne suis pas surpris que les gosses des C.E.G soient si intéressés par les BT et il nous faudra bien, en liaison avec la campagne de diffusion auprès des libraires, étudier les possibilités d'abonnement des jeunes des C.E.G (il faudrait d'ailleurs lier les deux dans les centres où les camarades peuvent diriger les gosses vers le libraire diffuseur). Je t'envoie 10 circulaires pour libraires (pour chacun, une feuille blanche et deux feuilles jaunes). Je transmets ton enquête à Freinet. C'est dommage que nous ne puissions t'avoir au Congrès, mais je comprends que cela fait des frais avec toute la famille.

PAULHIES à Rosières par CARMAUX (Tarn). - Tu auras reçu le papier à en-tête qui te permettra les démarches nécessaires pour le stage. A bientôt pour le Congrès.

(voir + loin, pour ton envoi)

STAGE C.E.G.

BERTELOOT, Ec. Mat? Vieux Calonne LIEVIN (P d C) - BEAUGRAND, Grange l'Evêque par STE SAVINE (Aube) - LEMERY 17, Avenue Massenet CHAMAILIERES (P d D) - POITRENAUD, CEL Cannes (AM) - BOUCHERIE, Agnac par MIRAMONT DE GUYENNE (L & G) - BARDOT 1, rue Chamberlat COURPIERE (P d D) - PETITCOLAS, Darney - CHAVAGNAC, CEG YDES (Cantal)

(voir aussi en P.S. de dernière minute)
Les réponses au sujet du stage nous obligent je crois à annuler le stage CEG dans le Pas-de-Calais. Nous risquons très certainement d'avoir une équipe ^{réduite} de responsables ~~disséminés~~ et nous ne pouvons pas mobiliser pour le deuxième stage, la même équipe de responsables. C'est bien dommage car BERTELOOT nous assurait d'excellentes conditions d'accueil, et surtout cela donnait une plus grande envergure à son stage. Il nous faut donc prendre de nouvelles dispositions.

* Le stage du Pas-de-Calais peut très bien se tenir aux dates arrêtées par Berteloot, mais seulement pour le premier degré, avec pourtant une section C.E.G qui pourrait être importante.

* Il nous faut trouver d'autres dates et un autre lieu pour le stage national CEG. Croyez-vous que nous devons le mettre dans la deuxième quinzaine de juillet, ou bien le porter en septembre à la même date que tous nos stages ? ou bien en août ? Nos camarades du Cantal s'étaient proposés pour le stage de 1965 et je leur demande s'ils ne peuvent pas prendre immédiatement les renseignements pour nous héberger cette année. Ils n'auront à leur charge que la partie hébergement, pour la partie pédagogique, elle est assurée par l'équipe CEG. Il faudrait vite nous décider pour donner au Congrès une proposition précise. D'autres Groupes sont-ils en mesure de nous offrir des locaux et des conditions de travail convenant à un stage ? Répondre directement à POITRENAUD, C.E.L Cannes. *(voir plus loin)*

DUBOIS, St JEAN AUX BOIS (Ardennes). - Nous avons bien reçu ton chèque pour le dépôt et ta souscription aux Bandes. Nous avons négligé cette année la technique intéressante des abonnements multiples, et le succès de la petite vente que tu as organisée, nous prouve que nous avons commis là une erreur. Nous reprendrons pour la rentrée ce système qui peut être très avantageux pour les Coopératives Scolaires.

BRILLCQUET, Ec. Pasteur filles, Cours Lemercier - SAINTES (Chte Mme) - BERUTI (Loire)
GUERIN, BP 14 Ste SAVINE (Aube) - G. PARIS 22, rue Lamoricière STE SAVINE (Aube)

BERUTI nous demandait (et quelques autres camarades aussi) si nous pouvions mettre en vente les pochettes plastique qui ont rencontré un très vif succès. Nous pouvons très certainement le faire. Nous passerons une annonce à cette fin dans l'Educateur. Il nous faut de toutes façons exposer au Congrès la situation de ce marché des BT sonores pour lesquelles il nous faudrait faire quelques sacrifices de publicité à l'heure où elles peuvent supporter une bien plus large diffusion. *(en attendant, nous en envoyons aux camarades qui en ont demandé) (je t'envoie)*
G. POUGET, Vieillevie par MONTSALVY (Cantal). - Je trouve ta lettre du 19 ct.

Je pensais que la Maison aurait envoyé beaucoup plus tôt les enveloppes 21 x 27 pour le bulletin. Je les relance. *(voir ma lettre en cours pour responsable Brill. reponse)*

Prochain Bulletin: Bien sûr, une couverture double (27 x 42) est toujours plus facile et aurait plus d'allure. Mais nous sommes alors obligés de la passer à notre grande machine et cela nous occasionne des frais beaucoup plus importants.

Je serai obligé de renouveler, cette fois encore, le tirage en 21 x 27 et je tâcherai de laisser davantage de place pour le titre. Nous fournirons encore une fois des reproductions en couleurs et des feuilles intérieures pour relancer la campagne BT et l'appel aux Coopérateurs.

Tu voudras bien me rappeler en temps voulu quand nous devons envoyer le matériel des prix pour le concours de dessins de votre département ? Je suggère que l'un d'entre vous prenne ce matériel au stand du Congrès. Confirme-le moi.

Peux-tu intervenir spécialement auprès de CHAVANAC et de diverses Associations pour nous trouver quelque chose pour le stage C.E.G ? (voir plus loin)

GUERIN - PARIS - DELBASTY à BUZET S/ BAISE (L & G) - NADEAU - FREINET Cannes.-

En accord avec Guérin et Paris, et pour permettre à Delbasty de travailler pour la Commission Musique et pour la réalisation de disques si indispensables, j'ai apporté un magnétophone CEL à Delbasty à l'occasion de ma tournée. Je crois que le Groupe régional du Sud-Ouest peut prendre en charge le règlement. Delbasty aura écrit à Nadeau pour cela et je demande donc à Nadeau d'entrer directement en relations avec Paris pour étudier les conditions du règlement de cet achat.

POUR UN STAGE DEPARTEMENTAL DANS LA VIENNE

Camarades intéressés : Suzanne BOUROT à BOURESSE (Vienne)- M. et Mme MONTHUBERT à St Rémy / Cher - P. BOUSSIN à St Rémy s/ Cher (Vienne) - DORE 91, rue Champommier NIORT (2 Sèvres)- PAPOE à Chavagné par St Maixent (2 Sèvres) - MAQUART Bâticoop Bâtiment C n° 14 à NIORT (2 Sèvres)- GUIDEZ à AIRVAULT (2 Sèvres) - POISSON 239 rue V. Hugo ST CYR sur LOIRE (I & L)- MANSION à St ESTEPHE par ROULLET (Chte) - BRILLOUET (Chte Mme) METIVIER à Préconseil par CHEY (2 Sèvres).

Le stage régional Val de Loire, se tiendra cette année dans l'Eure et Loir. L'extension formidable du Groupe Régional Val de Loire, due essentiellement à l'activité si dynamique et organisatrice de POISSON, risque très certainement d'amener cette année à ce stage un trop grand nombre de participants. Les départements des Deux-Sèvres, charente, charente-maritime pourraient très bien aider le groupe de la Vienne à organiser un petit stage départemental accueillant au maximum 25 à 30 stagiaires prioritaires de la Vienne et des Charentes (ces deux départements ayant besoin d'une relance Ecole Moderne). Les 2 journées que nous avons tenues à Poitiers, les conversations que j'ai eues avec divers camarades me conduisent à faire cette proposition pour laquelle les camarades des Deux-Sèvres sont déjà disposés à donner le coup de main nécessaire. Mais surtout, j'ai découvert une bonne équipe de camarades dévoués, qui vont permettre à la Vienne d'organiser une activité plus importante. Je crois qu'avec Suzanne BOUROT, nos amis MONTHUBERT et BOUSSIN nous pouvons lancer ce petit stage où il n'y aura pas besoin d'une grande organisation pour l'hébergement et pour les salles de travail. J'attends vos réactions pour que nous puissions connaître la décision au Congrès. Je crois que POISSON et THIREAU apprécieront la possibilité qui leur est offerte ainsi, d'avoir un stage moins surchargé.

FEVE , Groupe de Bouxières THAON-LES-VOSGES (Vosges).- FREINET me communique ta lettre du 17 février à laquelle il a répondu pour ce qui le concernz.

Félicitations pour la BT sur les "bourdons". Oui, nous examinerons tes divers autres projets au Congrès. Nous reparlerons aussi de la campagne de diffusion chez les libraires pour laquelle les Vosges ont bien organisé le travail. Pour le Congrès: nous donnerons les informations concernant les membres du CA de la C.E.L, de l'I.C.E.M et les Délégués Départementaux.

GOUZIL, Le Château d'Aux par la Montagne (L.A) J'ai rappelé à la Maison qui doit fournir les enveloppes. Il n'est pas possible à la C.E.L, à l'heure actuelle, d'aider les Bulletins Régionaux autrement que par la fourniture de couvertures, pages intérieures, et, éventuellement, d'enveloppes. Faites donc au mieux.

BOUVREY Ecole Maternelle du Couchant LONS LE SAUNIER. (Jura).- Tes lettres m'ont rejoint au cours de mes tournées. J'ai téléphoné pour que la commande urgente que contenait l'une d'elles soit expédiée aussitôt. Je ne doute pas que ta circulaire aux quelques camarades jurassiens que tu as déjà contactés permettra un mouvement supplémentaire. Je te fais envoyer 50 listes de coffrets. Ces coffrets ont de plus en plus de succès. Je t'écrirai par ailleurs personnellement.

Melle MUHLEHALER Ecole Ste CROIX (Drôme).- Pour ton projet de BT sur la Révocation de l'édit de Nantes qui peut être particulièrement intéressant avec des documents bien choisis, écris directement à Freinet en lui expliquant le plus possible l'orientation de ton travail et son contenu global. Pour "le moteur à 4 temps" nous avons déjà un projet, mais si ton mari souhaite participer à notre activité dans ce sens, dis-lui de se mettre en relations avec notre camarade BERNARDIN, Instituteur à VY LES LURE (Hte Saône). Pour tes amis du Canada : je leur fais adresser notre catalogue et tarif. Le Canada bouge beaucoup en ce moment. Nous avons de nombreuses demandes de grandes maisons

et une de ces maisons vient de nous demander la diffusion des revues pour le Canada et les U.S.A. Le journal "l'élève" (250.000 abonnés) publie régulièrement des extraits de BT et SBT (son Directeur est en relations avec Freinet).

POIROT André Groupe Scolaire DARNEY (Vosges). - Ta lettre est parvenue pendant mon absence mais Poitrenaud a fait le nécessaire. Il semblait d'ailleurs que l'envoi des cuvettes à résistance avait été fait le 6 Février. Au plaisir de te voir au Congrès.

Ton chef de matin
DORE et NORMICHE 91, rue Champommier NIORT (2 Sèvres) .- La librairie LAVADOUX, à Niort vient de souscrire pour la diffusion régulière de 5 BT. Lequel d'entre vous veut-il bien prendre la responsabilité des relations avec cette librairie ? (examen et reprise et échange des invendus tous les 3 mois, soit tous les 10 numéros = 3 fois par an). Veuillez m'informer afin que je le note sur nos tablettes.

Monsieur GONNAUD, rue A. Girettes TOURLAVILLE (Manche) - LECANU Ecole J. Jaurès Le Maupas CHERBOURG (Manche). -

Bravo pour votre activité ! GONNAUD m'informe par lettre du 19 Février qu'il a pris contact avec la direction régionale des Coop qui accepte de faire un dépôt de 40 BT à chaque parution à répartir entre les succursales. Il s'agit là d'une expérience que nous suivrons avec beaucoup d'intérêt parce que son succès peut constituer un exemple que nous pourrions élargir avec la Fédération Nationale des Coopératives. C'est pourquoi je vous demande de suivre cette diffusion avec vigilance; de l'aider au mieux et de nous tenir au courant. Je fais expédier au responsable Coop chargé de la répartition dans les succursales : 40 n° BT 547 sur les Coopératives et 40 listes de BT. Pour les BT Sonores, je crois qu'il faut attendre encore un peu d'avoir mieux assis la collection.

LEBRETON Ec. de Cressely, Magny les Hameaux par St Rémy les Chevreuse (S & O) - Paulette BRUN (S & O) - THIREAU (E & L). - La librairie VAILLANT vient de s'engager pour la diffusion de 5 BT à chaque n°. Nous lui avons envoyé pour signature, le contrat d'engagement ferme. Lequel d'entre vous veut bien prendre la responsabilité de la liaison avec ce diffuseur. *(C'est Thireau qui l'avait contacté)*

PAULHES, Rosières par CARMAUX (Tarn). - Nous recevons aussi l'engagement de la librairie GINESTET, 4, Place du Vigon à Albi. Dis-nous quel camarade peut se charger de la liaison avec ce diffuseur ?

POUR TOUS : Dans la mesure où vous connaissez le nom du diffuseur le plus proche de votre résidence, faites le maximum pour lui envoyer nos collègues, les enfants et les parents. Nous avons mis en place une quarantaine de diffuseurs qui vont continuer un test pendant ces quelques mois. Si l'opération réussit nous l'élargirons l'année prochaine. Une brèche sera ainsi ouverte pour la diffusion de la BT hors de l'Ecole.
J. LE GAL, Groupe Scolaire LES COUETS EN BOUGUENNAIS (L.A). - Ta lettre du 9 Ct. Merci des bonnes nouvelles du dépôt Graslou, mais je suis surpris du fait que GOUZIL m'annonce le renvoi du matériel. Tu ne vends pas tes peintures assez chères. Il ne faut pas craindre de mettre des prix très importants s'il faut vendre, sinon, il vaut mieux donner. Je te fais envoyer 20 dossiers de l'Educateur sur l'écriture.

Robert PALIX Instituteur C.A.E.I., CNPS BEAUMONT SUR OISE (S & O) (et pour information à FALIGAND app. 2860 8, allée R. Garros ORLY (Seine) - GAUDIN 21, rue Marcel Allégot MEUDON (S & O) - VERNET 17, rue Miramont DECAZEVILLE (Aveyron) .-

On t'a répondu pour ce qui concerne le film l'Ecole Buissonnière et il t'a été expédié en express. En considération du cas particulier où vous vous trouvez, nous ne vous compterons que les frais de port pour l'aller; la location restant gratuite et le port retour à votre charge. Je pense qu'avec la collecte que vous pourriez faire, ces frais seraient couverts. Si tu viens au Congrès, il n'est pas nécessaire que tu nous retournes le film, tu l'apporteras là-bas (économie de frais) à moins que nous ne t'indiquions en contrordre de l'envoyer à un camarade qui l'aurait demandé. As-tu des documents pour l'Exposition ? Es-tu toujours en relations avec GAUDIN ?

CHAUVEL Lucien, instituteur à LAVALLAY par DINAN (C. du N) .- Tu auras reçu la liste des souscripteurs à l'Enfant Artiste. Je crois que souvent dans le cas où un livre est recommandé par un Inspecteur à la Conférence Pédagogique nous n'avons pas forcément affaire à des gens intéressés par nos techniques. Mais il faut évidemment contacter tous ceux qui ont fait un premier geste. A bientôt.

P.S. POUR LE STAGE C.E.G. - Je crois que le stage Régional (classes primaires) pour le Centre, sera organisé par la Corrèze. Avez-vous la possibilité d'accueillir une centaine de stagiaires et de faire ainsi un stage mixte : (primaire régional 40 stagiaires) (C.E.G national 40 à 50 stagiaires) ? A vous lire.

Bien cordialement, *à tous* -

C. PONS

Le 14 MARS 1964.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA COOPERATIVE EN 1963.

Chers camarades, adhérents à la C.E.L.,

La C.E.L. est une Coopérative. Elle fonctionne comme telle, s'exprimant par son Assemblée Générale annuelle des Coopérateurs, à l'occasion du Congrès, et confiant démocratiquement aux camarades du Conseil d'Administration le soin d'assurer le fonctionnement normal de la "maison".

Il est régulier que les actionnaires reçoivent chaque année, à la veille du Congrès où se réunit l'Assemblée Générale, le compte rendu des activités, le bilan financier et l'invitation à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra à ANNECY le 4 Avril 1964. En réalité, c'est tout au long de l'année par nos circulaires, nos réunions pédagogiques, nos permanentes relations; nos réalisations essentiellement coopératives que se fait l'information, à un niveau de profonde et constante fraternité où chacun apporte sans compter sa part à l'œuvre commune. Et, à l'heure des décisions nécessaires - qu'elles appartiennent statutairement à l'Assemblée Générale, au Conseil d'Administration ou au Gérant responsable délégué - c'est dans cet esprit d'un permanent coude à coude, d'une appartenance et d'un destin communs, que nous arrêtons les mesures propres à assurer la marche en avant de notre entreprise.

Mais justement parce que la C.E.L. est par définition une Société Commerciale, parce qu'aussi restent nombreux ceux qui ne peuvent chaque année partager les heures fraternelles de nos retrouvailles du Congrès, nous devons faire le point et rendre compte des activités de l'année civile passée et des résultats financiers.

Ceux d'entre vous qui savent se reconnaître dans les rubriques et les chiffres d'un bilan ou d'un compte d'exploitation éprouveront avec profit les colonnes de chiffres établies par notre expert-comptable : cette lecture est affaire de spécialistes. Nous retiendrons quant à nous, quelques chiffres intéressants qui marquent une évolution positive de nos activités ou qui nous obligent à constater certaines insuffisances.

Le chiffre d'affaires (montant total des recettes) s'élève cette année à 1 417 988,47F accusant une augmentation de 28% environ sur celui de l'année passée (1962) et de 70% sur celui de 1961. Cela est assez considérable, nous a posé et nous pose des problèmes délicats. Certes, il nous faut nous réjouir de constater que nos réalisations sont de plus en plus diffusées, que la C.E.L. grandit, abordant des secteurs nouveaux. Mais pendant le même temps, le nombre des adhérents (actionnaires) aura à peine augmenté, ce qui est doublement grave.

- Financièrement d'abord, puisque le capital initial reste sensiblement inchangé alors qu'il nous fallait faire face à des investissements nouveaux, que les sommes immobilisées en avances (les Mairies surtout) s'accroissent, que nos stocks augmentent, et que nous "craquons" entre nos murs dans la maison devenue trop petite. Si de nombreux nouveaux adhérents ne viennent pas rapidement grossir nos rangs, la vie financière de la C.E.L. deviendra chaque année plus difficile. Nous avons trop négligé cet aspect strictement trésorier des adhésions, plus soucieux que nous sommes, par nature, de participation pédagogique. Nous avons été trop timides dans nos appels : nous jetterons un cri plus net à l'occasion du Congrès, nous étudierons les moyens d'assurer absolument dans les toutes prochaines années le doublement du capital, quand le volume et les charges financières de la Coopérative ont plus que doublé.

- Cette inquiétude s'accompagne d'un souci nouveau : si l'activité commerciale de la C.E.L. connaît une telle progression ; si ceux qui viennent nous demander du matériel d'imprimerie, des fichiers, des couleurs en poudre et des "Bibliothèque de Travail", sont chaque année beaucoup plus nombreux, sommes-nous toutefois en mesure d'animer, de garder au sein du Mouvement, dans l'esprit que FREINET a suscité, cette masse nouvelle, venue souvent par d'autres voies que la démarche fervente du passé ?

C'est tant mieux sans doute, que l'audience des idées et des réalisations de FREINET et d'Elise FREINET soit grandissante; mais il nous faut plus qu'auparavant, informer et former pédagogiquement tous ceux qui, soucieux de moderniser leur enseignement (ou même seulement de suivre les conseils officiels) s'adressent à nous. La C.E.L. doit aider au développement de l'activité pédagogique : à l'organisation des stages et des expositions, à la vie des groupes départementaux et régionaux, des groupes des autres pays et des autres continents.

Car l'Ecole Moderne déborde très largement notre pays, comme le prouve chaque année son Congrès International. Après la Belgique, la Suisse, l'Italie qui, de longue date apportent leur collaboration - ces pays ayant créé leur propre Coopérative, soeur de la nôtre - c'est l'Allemagne qui s'organise maintenant ; c'est le continent africain qui se tourne vers nous ; et au Canada, après le Mexique et Cuba, l'Ecole Moderne se développe considérablement depuis quelques années.

Cette poussée est encourageante : mais devant cette expansion, il faut s'organiser commercialement et c'est là par définition, le rôle premier de la C.E.L. Il faut adapter notre entreprise à cette croissance continue ; il faut en même temps se préparer à l'avenir. Il faut s'équiper, il faut améliorer sans cesse sous peine d'étouffer notre organisation administrative ; il faut produire et distribuer davantage. En prévision de ces charges nouvelles, nous avons pris cette année des mesures conséquentes. Nous avions trop attendu.

- Pour assurer la production continue des Bibliothèques de Travail, nous avons acheté deux machines d'imprimerie et un nouveau massicot.

- Pour réserver l'avenir, devant la menace d'une prochaine partielle expropriation de notre terrain à Cannes (la construction en serait aussi amputée), nous avons acheté un terrain de 8000 m² à Vence, près de l'Ecole Freinet, où nous espérons ouvrir cet été, un premier chantier de travail coopératif d'aménagement.

- Nous avons maintenant reconstitué la collection entière des B.T. et S.B.T. qui avaient disparu dans l'incendie de Noël 61.

- Cette année aussi a vu la parution de L'ENFANT ARTISTE et la réédition du premier tome de "Naissance d'une Pédagogie Populaire".

- Nous avons lancé deux revues nouvelles :

x La Nouvelle Gerbe, bien accueillie sans doute, mais qui nous a coûté si cher qu'il nous sera impossible de la continuer, du moins sous cette forme.

x L'Educateur Second Degré, si indispensable à l'heure où le Second Degré, avec la charnière des Classes de Transition et du Cycle d'Observation, s'ouvre à une pédagogie plus moderne.

x Enfin, l'entreprise des boîtes et bandes enseignantes a mobilisé un secteur important de notre activité.

C'est dire que la C.E.L. a assumé cette année de lourdes charges qui pèsent aujourd'hui sur sa trésorerie. Car, dans le même temps, les fonds dont elle disposait n'ont que peu augmenté. Certes, un stock particulièrement important nous permet de rester sans inquiétude pour la prochaine rentrée ; et les dépenses d'investissement n'auront pas à se renouveler. Mais si nous voulons continuer, il est indispensable que nos projets soient suivis de gestes conséquents :

x Pour la seule entreprise des Boîtes et bandes enseignantes, l'appel de FREINET n'a pas encore donné les résultats escomptés. Il faut 2000 souscripteurs à 50F. Nous reproduisons ici à nouveau l'appel de FREINET, qui était resté quelque peu noyé dans la copie de L'EDUCATEUR. Si vous avez déjà souscrit, communiquez cet appel aux camarades, aux nouveaux et jeunes surtout, qui doivent rejoindre la Coopérative.

x Nous insisterons tout au long de l'année, sur les actions. Il faut que les utilisateurs de la C.E.L. soient des Coopérateurs. Nous marquerons mieux cela sur nos documents (catalogues et tarifs). Nous en parlerons au Congrès, dans les stages, dans les Groupes Départementaux. Déjà, depuis les deux mois de cette année 1964, nous sentons que le branle est donné : nous avons reçu quelques dizaines d'actions à 100F. Dans le même temps, nous demandons par circulaire aux adhérents qui avaient versé 20F ou 40F, de libérer au plus tôt une action complète.

- Enfin - quoiqu'avec prudence - nous continuerons l'appel des versements "Créditeurs Associés". A condition qu'il s'agisse de sommes ne dépassant pas 500F OU 1000F, la C.E.L. accueille toujours volontiers vos provisoires avances personnelles ou de Coopé. Scolaire. (voir feuille jointe). Ces versements sont remboursables sur simple demande dès que le retour vous en est nécessaire.

- Mais c'est dans les résultats de la campagne B.T. que nous avons placé le plus d'espoir. Vous aurez pu voir combien notre stock est important au 31 décembre 63. La collection est maintenant entière. Il faut donc vendre. Nous avons lancé auprès des abonnés l'opération "collections". Elle a assez bien réussi. Mais ce sont les séries (coffrets) surtout qui ont du succès. Nous avons offert aux jeunes de pouvoir acquérir la collection par mensualités. Nous répétons cette proposition dans le présent compte rendu en repoussant au 1er AVRIL l'échéance qui donne droit à la prime de 100 SBT pour l'achat d'une collection B.T.

Nous examinerons au Congrès les mesures propres à assurer une vente accrue des BT : là est notre grande richesse.

- Nous développerons aussi le nombre des abonnés. La BT bénéficie des recommandations officielles. Et elle fait maintenant tranquillement boule de neige. Sans grands efforts, nous avons gagné 1000 abonnés en 1 an. La progression s'est accélérée en ce début d'année 64 grâce à l'action de quelques groupes départementaux. Et nous continuons à donner dans L'ECOLE LIBERATRICE quelques annonces qui nous coûtent cher certes, mais sont largement compensées par les résultats.

Enfin, nous avons reconsidéré nos tarifs et nos conditions de vente. Les hausses des matières, des frais généraux, des salaires, nous obligent à prendre des mesures qui ont trop tardé : nos nouveaux tarifs au 1er Avril 1964, qui seront ceux de la rentrée, devraient nous donner une marge indispensable dans nos ventes. Nous avons décidé de ne plus expédier les commandes inférieures à 20F qui étaient pour nous une très grosse charge administrative et absorbaient un temps considérable de manutention. Nous vous communiquons ci-dessous ces nouvelles dispositions. Vous retiendrez, pour ce qui vous concerne, un aménagement des avantages consentis aux adhérents-coopérateurs.

Dans tous les cas de commandes personnelles dont ils assurent le règlement, les actionnaires bénéficient d'une remise de 10%.

Dans le cas de paiement comptant, un escompte supplémentaire de 5% est accordé, soit alors : 10% + 5% (paiement joint à la commande.

En attendant, profitez avant le 1er Avril du prix des B.T. SONORES (19F au lieu de 22F) pour acquérir celles qui vous intéressent. Complétez de même vos collections B.T.

L'année 1964 sera l'année de la réorganisation de nos services, déjà commencée sérieusement depuis la rentrée scolaire.

- Le nombre des abonnés augmentant, leur recrutement abordant un public nouveau, assez différent encore de nos fidèles abonnés-coopérateurs, notre fichier se trouve considérablement augmenté ; il faut adopter des structures nouvelles : il faut s'adapter.

-Devant l'importance et le nombre croissant des commandes, nos locaux et nos magasins sont devenus insuffisants. Nous avons assuré la dernière rentrée dans des conditions difficiles. Nos camarades qui sont venus à Cannes cet été, les membres du Conseil d'Administration qui s'y sont réunis en Septembre, ont constaté le besoin urgent de nouveaux aménagements. Nous nous y employons.

Vous voyez, le bilan des activités de cette année 1963 est encourageant ; Il exige que continue notre commun et permanent engagement au service d'une oeuvre à laquelle nous restons profondément attachés et dévoués. L'avenir élargit le chantier où nous devons accueillir les travailleurs plus nombreux. Il est plein de promesses. Il est difficile. Il reste exaltant. Il sera ce que tous nous le ferons. Nous savons pouvoir compter comme toujours sur le fervent engagement et l'enthousiasme réalisateur de tous nos camarades. La C.E.L. reste avec confiance au service de cet avenir.

Nos amis d'ANNECY déjà nous annoncent un Congrès à grande participation. Nous nous y retrouverons nombreux. A bientôt. Que tous ceux qui n'auront pas la joie de partager nos riches et fraternelles journées d' ANNECY soient assurés de nos sentiments les plus cordiaux.

C. PONS.

C OOPERATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAIC
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 1964.
AVIS DE REUNION

Cher camarade et Sociétaire,

Nous vous informons que l'Assemblée Générale Ordinaire de la Coopérative de l'Enseignement Laïc se tiendra à ANNECY, Groupe Scolaire du Parmelan, le Samedi 4 Avril 1964, à 14 heures.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Rapport moral et financier du Conseil d'Administration
- 2 - Rapport des Commissaires aux comptes
- 3 - Discussion et approbation des comptes et bilans de l'exercice 1963
- 4 - Quitus aux administrateurs
- 5 - Renouvellement du 1/3 des membres du Conseil d'Administration
- 6 - Fixation de l'Assemblée Générale 1965
- 7 - Questions diverses dont l'inscription à l'ordre du jour a été demandée conformément à l'Art. 25 des Statuts.

Si vous ne pouvez assister personnellement à cette réunion, nous vous demandons de vouloir bien vous y faire représenter par un autre Sociétaire à qui vous ferez parvenir la procuration ci-dessous.

Vous trouverez ci-joint le Bilan et compte de Pertes et Profits soumis à la ratification de l'Assemblée Générale. Croyez, cher camarade, à nos sentiments bien cordiaux.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président : L. REUGE.

----- A DECOUPER SELON LE POINTILLE -----

POUVOIR

Je soussigné

demeurant à

donne POUVOIR à M.

ou à défaut à M.

membre de la COOPERATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAIC pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire des adhérents de la Société, qui aura lieu à ANNECY, Groupe Scolaire du Parmelan, le 4 Avril 1964.

En conséquence, prendre part à toutes les délibérations, voter sur toutes les résolutions proposées conformément aux Statuts et sur toutes les questions à l'ordre du jour, signer les Procès-Verbaux et feuilles de présence, substituer au besoin tout autre mandataire et généralement faire le nécessaire.

Fait à le 1964.

Signature (1)

(Faire précéder la signature des mots : " BON POUR POUVOIR".

COOPERATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAIC
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La Commission de contrôle des comptes de la C.E.L., composée de :

MM. PASTORELLO - DONNADIEU et JARDIN, réunie le Jeudi 12 mars 1964 à Cannes, après avoir pris connaissance du bilan pour l'année 1963, a constaté une évolution favorable dans la marche des affaires de la Coopérative. En effet, les Recettes d'exploitation passent de 1 090 291,25F en 1962, à 1 396 488,47F en 1963, soit une progression de 28%.

Elle exprime, dans ces conditions, toute sa satisfaction devant les réalisations coopératives et la gestion administrative et financière de la C.E.L.

Elle appelle l'attention des adhérents sur le fait que le bilan au 31 Décembre 1963, n'a pas exactement la même présentation que les bilans des exercices précédents. La Coopérative ayant pratiqué la réévaluation de ses immobilisations (sauf le matériel automobile) en conformité des règles fiscales en cette matière, elle est dans l'obligation de porter les amortissements, non plus au passif de son bilan, mais en déduction de chacun des postes de ses immobilisations.

Fait à Cannes, le 12 mars 1964.

Les Commissaires aux comptes : PASTORELLO - DONNADIEU - JARDIN.

COOPERATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAIC

Rapport spécial en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Nous devons vous rendre compte des opérations intervenues entre notre Coopérative et la Société Anonyme "Techniques Freinet" durant l'exercice 1963.

Une modification est intervenue dans l'organisation de cette dernière Société qui a cessé toutes ventes directes aux libraires pour consacrer toute son activité à la seule fabrication du matériel que distribue notre Coopérative.

La Société Anonyme ne disposant plus de la marge laissée par la vente au prix du tarif de la clientèle, elle n'a pas versé en 1963, la redevance de 5% de son chiffre d'affaires qu'elle payait les années précédentes à la Coopérative.

De l'examen du compte d'exploitation de la Société Anonyme, il résulte qu'elle a appliqué à ses cessions de matériel à notre Coopérative, les prix les plus réduits, lui permettant de couvrir ses charges normales.

Nous vous proposons en conséquence, d'approuver les opérations intervenues entre les deux Sociétés pendant l'exercice 1963.

Fait à Cannes, le 12 mars 1964.

Les Commissaires aux comptes :

PASTORELLO - DONNADIEU - JARDIN.

COOPERATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAIC
Société Coopérative Anonyme à Capital variable
Place Henri Bergia à CANNES

5

COMPTE D'EXPLOITATION ET DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1963

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Recettes de l'exploitation		1 389 264,63
Commissions perçues		7 223,84
Reprise de la provision de 1963 pour abonnements à servir		21 500,00
Provision pour abonnements à servir en 1964.....	62 500,00	
Rabais sur ventes	17 415,09	
Stocks au début de l'exercice 339 550,15		
Achats de l'exercice: Matières premières <u>734 745,83</u>	1 074 295,98	
Achats de l'exercice: produits, matières et outils consommés	43 208,72	
Frais de personnel (Direction, administration, ouvriers, honoraires)	319 596,81	
Cotisations d'Assurances Sociales et retraite	97 605,12	
Commissions s/ ventes	11 201,88	
Impôts 5% sur salaires, patente et divers	23 127,34	
Taxes sur le chiffre d'affaires	31 287,62	
Frais pour biens meubles et immeubles	15 226,42	
Transports (frais d'auto, transports à l'achat et à la vente)	58 714,69	
Fournitures et travaux extérieurs	119 164,15	
Frais de gestion générale	99 419,45	
Frais financiers	18 781,29	
Totaux	1 991 544,56	1 417 988,47
Déduire : Stocks en fin d'exercice	602 193,51	
Reste	1 389 351,05	
Balance : Bénéfice brut d'Exploitation	28 637,42	
	1 417 988,47	
=====		
COMPTE DE PERTES ET PROFITS : Bénéfice brut d'Exploitation		28 637,42
Dotations aux AMORTISSEMENTS :		
4% sur Immeuble : 92 675,98.....	3 707,00	
10% sur Agencements : 53 850,87	5 385,10	
10% sur Mobilier et machines bureau : 24 073,03.....	2 407,30	
10% sur Matériel et outillage : 127 795,45	12 779,45	
20% Matériel auto Peugeot : 9 250,19	1 850,00	
Perte camionnette Peugeot vendue	1 238,86	
Pertes diverses	996,96	
Totaux	28 364,67	28 637,42
Bénéfice net. exercice 1963	272,75	

COOPERATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAIC - Soc. Anonyme à Capital variable
Place Henri Bergia à CANNES

BILAN AU 31 DECEMBRE 1 9 6 3

A C T I F

IMMOBILISATIONS

Terrain à Cannes.....		4 592,00	
Construction immeuble CANNES.....	128 097,87		
Moins amortissements	39 128,99	88 968,88	
Agencements et installations de l'immeuble	110 172,61		
Moins amortissements	61 706,84	48 465,77	
Matériel et outillage	314 443,96		
Moins amortissements	129 730,31	184 713,65	
Matériel mobilier bureaux	84 238,87		
Moins amortissements	33 893,34	50 345,53	
Matériel laboratoire photo		6 553,62	
Matériel automobile	20 355,19		
Moins amortissements	3 237,53	17 117,66	
Terrain VENCE(A.M.) et ses frais d'acquisition		54 930,00	
Dépôts et cautionnements		405,15	
AIDE à la construction		15 048,56	471 140,82

VALEURS D'EXPLOITATION

Marchandises et éditions en stock			602 193,51
---	--	--	------------

VALEURS REALISABLES A COURT TERME

Clients	217 771,13		
I.C.E.M.	3 049,84		
Portefeuille titres	3 285,00		
COMPTES de garantie	11 079,20		
Avances à Fournisseurs	8 040,48	243 225,65	

VALEURS DISPONIBLES

Caisses et Banques		15 182,34	
	Total de l'actif	1 331 742,32	

P A S S I F

Capital.....	218 424,00		
Réserve spéciale de réévaluation	70 164,14		
Bénéfices reportés	39 988,74	328 576,88	
Provisions pour bouillons d'éditions		9 827,00	
<u>DETTES A MOYEN TERME</u>			
Caisse Centrale de Crédit Coopératif.....	72 310,00		
Adhérents : Bons et Obligations	8 917,00		
Adhérents : Comptes d'avances	235 318,01	316 545,01	
<u>DETTES A COURT TERME</u>			
Fournisseurs	328 936,55		
S.A. Techniques Freinet (travaux à facturer)	65 789,00		
Créditeurs divers	41 309,70		
Frais divers à payer	64 349,69		
Banques	42 509,56	542 894,50	
<u>COMPTE D'ORDRE</u>			
Acomptes reçus sur commandes	71 126,18		
Valeur des abonnements à livrer	62 500,00	133 626,18	
	Total du passif	1 331 469,57	
	Bénéfice de l'exercice 1963	272,75	
		1 331 742,32	

CONDITIONS DE VENTE

Adressez vos commandes à C.E.L. Boite postale n° 282 CANNES (A.M.)
C.C.P. MARSEILLE 115.03

- * Utilisez de préférence notre bulletin de commande, vous faciliterez le travail de nos services et serez servi plus rapidement.
- * Les adhérents de la C.E.L. (ayant souscrit une action de 100 F) bénéficient d'une remise de 10 % dans les cas A et B.
- * Les prix indiqués dans le tarif sont nets de toutes taxes. Ils ne peuvent être garantis fermes; en cas d'augmentation de prix, nous demanderons à nos clients de confirmer leur commande d'après les nouveaux tarifs.

TOUTE COMMANDE, POUR ETRE EXPEDIEE, DOIT ATTEINDRE UN MONTANT MINIMUM DE 20 FRANCS

A. COMMANDES DE 20 F A 50 F (1)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Le règlement doit être joint à la commande (2) - Si le règlement n'est pas joint à la commande, l'envoi sera fait contre remboursement (sauf § C et D) - ETRANGER : l'envoi se fait à réception du mandat international | <p>→ Frais d'expédition : 15 % en sus.</p> <p>→ Frais de contre remboursement : 1,50 F quel que soit le montant</p> <p>→ Frais d'expédition : 20 % en sus.</p> |
|---|--|

B. COMMANDES AU - DESSUS DE 50 F (1)

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Lorsque le règlement est joint (2), il est accordé un escompte de 5 % - Sur facture : paiement à réception ou dans les 30 jours (sauf § C et D) | <p>Frais d'expédition : 11 % en sus, de 50 F à 150 F (1)</p> <p style="padding-left: 20px;">8 % - - de 150 F à 250 F (1)</p> <p style="padding-left: 20px;">6 % - - de 250 F à 350 F (1)</p> <p>Franco de port et d'emballage au-dessus de 350 F (1)</p> <p>ETRANGER : ajouter 4 % au barème ci - dessus (1)</p> <p style="padding-left: 20px;">Au - dessus de 350 F (1) : franco - frontière</p> |
|--|---|

C. COMMANDES ADMINISTRATIVES

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les commandes réglables sur crédits administratifs doivent porter le cachet ou la signature du payeur, ainsi que la prévision du mandatement. - Ces commandes ne peuvent bénéficier ni de remise ni d'escompte. | <p>Frais d'expédition : Voir § A et B.</p> |
|---|--|

D. COMMANDES PAR L'INTERMEDIAIRE DE LIBRAIRES

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Elles doivent porter le cachet, l'en-tête ou la signature du libraire intermédiaire. | <p>Frais d'expédition : Voir § A et B.</p> |
|--|--|

(1) Valeur tarif

(2) S'entend, le chèque glissé dans la même enveloppe que la commande; et dans ce cas ne porter aucune indication au dos du chèque.

TRANSPORTS Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls des destinataires, et toute réclamation pour être valable, doit parvenir au plus tard huit jours après la réception de la marchandise.

En cas de contestation de quelque nature que ce soit, le Tribunal de Commerce de Cannes sera le seul compétent.

RECLAMATIONS Pour toute réclamation concernant l'exécution d'une commande, il est indispensable de rappeler les numéros de référence portés sur la facture ou le bordereau accompagnant le colis.

COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC

Société coopérative à capital et personnel variables. Fondée et animée par C. FREINET

Place Bergia - CANNES (A-M)
Boîte postale 282 - Tél. 39-47-42

29 Avril 1964

le
V/réf.
N/réf.

APPEL EXCEPTIONNEL A DIVERS CAMARADES DEVOUES

Chers Camarades,

La circulaire et le bilan envoyés aux adhérents vous ont dit la bonne situation commerciale de la C.E.L. Il est exact que ce bilan est solide et encourageant.

Mais, par suite de trop importants engagements de fonds pour l'achat de machines et surtout pour la réédition de 120 B.T. et S.B.T. incendiées, nous sommes victimes, ces mois-ci, de ce qu'on appelle un étranglement de trésorerie. Malgré sa richesse, la C.E.L. manque actuellement de l'argent disponible pour préparer la prochaine rentrée.

Il faut dire aussi que le financement de la C.E.L. est assez anormal. Pour 150 millions de chiffre d'affaires, nous n'avons qu'un capital social de 20 millions, ce qui n'est pas, pour nous, une assise suffisante.

Nous avons discuté longuement ^{le moyen} de tout cela à l'Assemblée Générale de la C.E.L. à ANNECY. Nous avons bien cherché d'engager les jeunes et les nouveaux-venus à verser des actions. Nous devons nous rendre à l'évidence: l'apport d'argent en actions sera insignifiant., en considération de nos besoins réels.

Par contre, les camarades sont toujours disposés à verser de l'argent en prêt à ce que nous appelions la Caisse d'Epargne C.E.L. et qui, légalement est dénommée : CAISSE DES CREDITEURS ASSOCIES. Le seul ennui est que cette Caisse constitue une dette flottante dont les titulaires peuvent nous demander le remboursement quand ils en ont besoin, tandis que les actions ne sont pas remboursables.

Nous avons dit à ANNECY que, pour diverses raisons, nous ne tenions pas à accroître cette dette flottante et que nous ne ferions appel aux souscripteurs qu'en cas d'urgent besoin et pour un temps réduit.

Or, la situation actuelle, si elle nous permet de vivre pendant ces deux mois à venir, ne nous permet pas de préparer la rentrée par une accélération des fabrications et des éditions. Si nous ne nous engageons pas déjà dans la préparation des stocks de rentrée, nous risquons de ne pouvoir faire face aux commandes croissantes et les efforts de réorganisation administrative que nous venons de faire pour les expédier rapidement, se trouveraient vains.

.../...

C'est pourquoi, sans rendre public cet appel, nous nous adressons aux camarades dont nous connaissons le dévouement, pour qu'ils versent à notre CAISSE DES CREDITEURS ASSOCIES, les sommes dont ils pourraient disposer et qu'ils voudront bien nous confier jusqu'à octobre.

Nous demandons aux camarades de ne pas nous faire de versements remboursables avant Octobre et qui ne feraient que compliquer les affaires.

Les sommes versées vous seront remboursées à partir du 15 Octobre 1964 sur simple demande de votre part, augmentées de leurs intérêts à 4 %.

Nous savons que vous serez nombreux à nous aider pour que la C.E.L. puisse toujours mieux remplir son rôle au service de l'Ecole Moderne et de ses Maîtres.

Merci donc et bien cordialement.

C. FREINET et C. PONS

Prière de faire les versements au C.C.P. - C.E.L. - 115-03 MARSEILLE - directement par chèque en indiquant au verso " CREDITEURS ASSOCIES : Dépôt jusqu'au 15 Octobre 1964 ".

CANNES, le 5 Mai 1964

9-5-64

AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA C.E.L.

Chers Camarades,

Dans le calme de l'IMP de Faverges, hors des sollicitations et des allées et venues du Congrès, nous avons pu examiner longuement les points essentiels de notre ordre du jour.

POISSON nous a exposé les démarches commencées à la suite du legs de TESSIER à la C.E.L.

La santé de Tessier s'est nettement améliorée. Poisson et les camarades du Groupe Tourangeau vont le voir régulièrement. Dès que l'hôpital le libèrera des soins actuels, Tessier pourra être admis à une maison de la MGEN.

Comme TESSIER en a manifesté le désir, nous utiliserons les sommes léguées à la C.E.L pour la première construction sur le terrain nouveau de la C.E.L. à Vence. Il n'en est pas question pour cette année puisque la menace d'expropriation ne s'est pas précisée. Au contraire, les travaux entrepris ailleurs dans Cannes traînent et nous laissent espérer du répit.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL à CANNES .-

L'évolution de la C.E.L., la croissance de son chiffre d'affaires, la complexité toujours plus grande de sa gestion financière et administrative, le projet de séparer l'ICEM de la CEL, rendent souhaitable maintenant la présence d'un responsable administratif, formé aux tâches de l'organisation d'une entreprise, capable de mener les études juridiques indispensables, d'examiner les implantations des ateliers, d'établir scientifiquement les prix de revient, d'analyser, de conseiller.

Ce nouveau poste, à la demande de FREINET et à l'unanimité du CA est confié à Pierre RAUSCHER. Pierrot, avant le service militaire, a travaillé à divers postes de la C.E.L. Il a étudié l'organisation du travail. Nous connaissons son dévouement.

Voici, résumé par FREINET, le rôle du Directeur Administratif de la CEL :

ROLE DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF NOMME PAR LE CA d'ANNEYCY

Le Directeur administratif s'occupe exclusivement de l'administration de la CEL, sous l'autorité du Directeur responsable.

- Il étudie et règle le fonctionnement et les relations des divers bureaux et services administratifs.
- Il surveille le fonctionnement normal des services de comptabilité.
- Il veille à la régularité de toutes les opérations commerciales et fiscales.
- Il donne son avis sur les prix et les tarifs, ainsi que sur les engagements exceptionnels de fonds.

Il n'a pas dans son rôle :

- La surveillance du travail des employés (sauf s'il doit faire des mesures pour l'établissement des prix).
- L'organisation du travail dans les divers ateliers.
- L'embauchage ou le renvoi des employés ni les rémunérations pour lesquelles il ne donne que son opinion technique.

Le Directeur administratif est le technocrate qui, chiffres en mains assure la bonne marche administrative et fiscale de l'entreprise.

Je souhaite personnellement qu'il soit demandé au Directeur administratif de fournir tous les mois au CA un rapport de fonctionnement contresigné par le gérant responsable.

Dès maintenant, nous préparons la rentrée : mise en place d'un maximum de stocks et organisation du service expédition.

LA SITUATION FINANCIERE .-

Vous aurez reçu l'appel exceptionnel qui a été adressé à près de 2 000 camarades. Vous avez lu qu'il ne s'agit pas d'un appel de fonds ordinaire, mais d'une demande d'avances jusqu'en octobre pour nous permettre de préparer une rentrée qui s'annonce chargée. Il nous faut avoir un stock de cahiers et de fichiers, de bandes enseignantes, de brochures diverses, préparer le livret d'algèbre CEG; éditer le nouveau "Pour tout classer". Si l'appel fait rentrer une dizaine de millions nous pouvons envisager un travail sérieux avant d'aborder la rentrée. (Les congés payés seront cette année du 3 juillet au 4 août).

COMPTE RENDU FINANCIER DU CONGRÈS DE NIORT.-

BILAN

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Hébergement	37 578,77	Subventions	9 400
Transports divers, installation & matériel	2 506,71	Cinéma (participation des congressistes)	1 478
Administration	2 004,06	Excursion	4 550
Remboursements	1 980.--	Publicité sur les programmes	210
Imprimerie et propagande ..	3 023,23	Vente des photos	546
Excursion	2 632,50	" des cartes postales	500
Cinéma et "Pibolous"	850,27	Participation des congressistes	47 796,93
Photos	704,70	Recettes diverses	471,50
Divers	117,60		
Dépenses à prévoir	3 216,82		
TOTAL	57 634,06	TOTAL :	64 952,43
		Dépenses	57 634,06
		En caisse le 10 novembre 1963	07 318,37

DORÉ nous adresse ce bilan qui appelle quelques précisions : il apparaît un boni de 7 318,37 F. Cette somme a été utilisée comme suit :

- 3 000 F versés à la CEL
- 1 000 versés au compte Crédoiteurs Associés
- 2 000 F d'achats de matériel (magnéto, électrophone, projection pour le groupe départemental)
- le reste au Groupe pour le fonctionnement normal.

Il faut noter en outre que sur le budget du Congrès, les camarades des Deux-Sèvres ont acheté du matériel CEL pour le dépannage des Jeunes.

On peut regretter que le poste "photos" soit déficitaire. Froinet pense que c'est là une annexe de trésorerie qui devrait au contraire être bénéficiaire pour couvrir les frais de secrétariat (demander au photographe d'organiser la vente ou de laisser 10% des recettes au Congrès).

Le nombre de congressistes est maintenant assez élevé pour que le Congrès boucle positivement son budget et assure le remboursement des frais que l'ICEM et la CEL avancent : invitations, publicité, organisation de l'exposition, voyage des délégués départementaux et des CA etc

Dès communication, nous publierons le bilan du Congrès d'Anney: Il est bien trop tôt encore pour en connaître tous les éléments.

LE CA D'AOUT .- Le CA se réunira à l'occasion des journées de Vence. Il serait bon que les camarades du CA puissent examiner de plus près à Cannes les questions techniques et administratives. REUGE prévoit de passer 2 bons jours à la CEL avant le CA. Il semble que le rapport mensuel du directeur administratif pourra mieux intégrer les membres du CA à la gestion de la CEL et faciliter leurs interventions.

Notre souci essentiel, dans les semaines qui viennent, est d'assurer la bonne marche du travail avec un maximum de rendement jusqu'aux congés si la situation financière nous le permet .

Bien cordialement

C. PONS

A C C O R D C O N C L U E N T R E :

LA PEBEO (SAINT-MARCEL - B. du RH.)
et LA C.E.L. (CANNES - Alpes Maritimes)

—o—o—o—

* Afin de grouper sur une seule marque de peinture nos efforts de diffusion,
* Dans le but de simplifier et d'alléger les charges de la C.E.L.,
* pour une plus grande distribution d'un article de qualité qui permette, dans les meilleures conditions, le développement de la peinture à l'Ecole, selon les idées d'Elise FREINET,

- La C.E.L. retire sa marque
- La Pébéo continuera à fabriquer, sous l'appellation " SOLUCOLOR", gouaches en poudre pour l'Ecole Moderne et l'Art Enfantin, la qualité des couleurs C.E.L.

Cet accord prend effet à compter du 4 août 1964 et aux conditions suivantes :

- * La C.E.L. et la Pébéo informent, courant Juin 1964, leur clientèle-Libraire
- * La C.E.L. informe, courant Juin 1964, ses adhérents (abonnés à l'EDUCATEUR)
- * En période transitoire (Juin-Juillet 1964), la C.E.L. liquidera ses stocks restants de couleurs C.E.L., tout en commençant la distribution de SOLUCOLOR
- * La C.E.L. dispose d'un dépôt en SOLUCOLOR lui permettant de servir les commandes directes qui lui parviendront encore, ainsi que le réseau des représentants, en " coffrets n° 10 " (sachets) et " Boîtes Economiques " (pots de 500 gr.)
- * La C.E.L. porte sur son catalogue les articles Pébéo qui ont son agrément et qu'elle recommande à ses adhérents, soit dès prise d'effet de l'accord.

- gouaches broyées "Studio" en tubes plastiques de 210 cc.
- Supermédium et vernis crystal (déjà distribués).
- feutres à dessiner Skribs
- Emaux à froid .

Et, plus tard, tous articles Pébéo qui s'avèrent les plus favorables à la réussite de l'expression libre.

CLAUSES FINANCIERES -

- 1°) En échange de cette cession de clientèle, la Pébéo verse la somme annuelle de 11.000 F. (pour 1964.) A noter qu'en 1963 (Janvier à Décembre), la C.E.L. a retiré de la vente de ses couleurs, un bénéfice de 22.800 F. et que ce chiffre, durant les 2 dernières années, s'est vu en augmentation moyenne de 13 %. Cette somme de 11.000 F., se trouvera majorée en fonction de l'augmentation des ventes Solucolor ou, réciproquement, diminuée si ces ventes diminuent par le fait de la C.E.L. Cette somme sera versée trimestriellement (Mars - Juin - Septembre - Décembre).
- 2°) La C.E.L. recommandera à ses adhérents la marque Pébéo Solucolor et les engagera sur les articles Pébéo qu'elle aura porté à son catalogue (gouaches Studio - Médium - feutres à dessiner, etc...) En contrepartie de ce soutien technique et pédagogique, une participation annuelle de 4.500 F. (pour 1964), sera versée à la C.E.L. - D'un commun accord et de la même manière que au 1° paragraphe, ce chiffre peut être (devrait être) majoré. Cette somme sera versée trimestriellement (Janvier - Avril - Juillet - Octobre).

- Pour 1964 (période du 1° Août au 31 Décembre) le calcul se fera proportionnellement au chiffre d'affaires de l'année 1963 pour ces 5 mois chargés de la rentrée scolaire, soit 3/5 du chiffre annuel de 1963 pour 1°, et 1/2 de 4.500 pour 2°).

Juin 1964

Le 5 octobre 29

CIRCULAIRE AUX CAMARADES COLLECTEURS
DE TEXTES POUR LE FICHER SCOLAIRE COOPERATIF.

Chers Camarades,

Malgré la période de vacances, tous nos camarades ont fait leur possible pour m'envoyer les fiches demandées. L'Imprimeur a actuellement entre les mains le premier stock de fiches comprenant 10 fiches de chacun des chapitres arrêtés. Il se peut que ce premier choix ne soit pas parfait à cause de la hâte du travail, et aussi parce que, pour certaines fiches, j'ai dû, au dernier moment choisir et classer moi-même, ce que je ne ferai plus à l'avenir.

Je pense cependant sortir vers le 15 ou 20 une jolie livraison qui permettra de faire la propagande nécessaire.

Il faut essayer maintenant de mettre au point notre travail.

ORGANISATION DU TRAVAIL. Je crois que cela peut aller pour l'instant. Il y a pour chaque groupe de lectures deux camarades responsables, qui s'occupent activement de leur besogne. Il serait mieux bien sûr que ces camarades puissent se réunir comme ont pu le faire GAUTHIER et PICHOT. Mais, comme je le dis dans le bulletin, je ne crois pas que ces entrevues soient absolument indispensables: A l'avenir, nous aurons le temps de préparer la copie, d'échanger de la correspondance, de communiquer des textes, de les envoyer même à des camarades contrôleurs que nous trouverons. Ce qui ne veut pas dire que nous ne cherchions pas à constituer des équipes de collecteurs pouvant se réunir.

Pour l'instant, je considère chacun de vous comme responsable de son chapitre.

Les frais sont, en principe, au compte de la coopé. Si le fichier a le succès que nous espérons, il nous sera facile de dédommager les collaborateurs de tous frais de correspondance ou de réunion.

CHOIX DE LAMATIERE:

Quelques camarades ont mal compris ce que je disais dans une récente circulaire au sujet des droits d'auteur. Je ne pense pas que nous devions nous en tenir aux œuvres tombées dans le domaine public. Au contraire. Prenez votre miel où vous le trouvez, et les œuvres modernes doivent être largement mises à contribution. Bien mieux les œuvres assez vieilles doivent être tenues toujours comme un peu suspectes, en histoire, géographie, sciences par exemple.

Je disais seulement que, pour la livraison d'octobre, pressante, nous ne pourrions pas faire de démarche, et qu'il valait mieux publier des œuvres librement imprimées.

Je crois que j'en passe cependant quelques-unes qui sont contemporaines. On verra bien. Depuis, j'ai écrit à la SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES mais je n'ai pas encore de réponses. Pour l'avenir, en tous cas, puisez où bon vous semble. Je ferai le nécessaire. Et puis on verra bien.

LONGUEUR: a) **TEXTES COURTS:** En principe, une fiche ne devrait contenir qu'une lecture. J'en ai mis deux sur la même sur l'envoi d'Alziary, afin que nous puissions juger, mais je crois qu'il ne faudrait pas. Il appartient à l'instituteur et à l'élève de grouper ensuite les fiches comme il l'entend. Ce n'est pas à nous de faire ce groupement. Rien n'empêche d'ailleurs de publier de fiches courtes. Pour l'imprimeur, cela compensera celles qui seront très longues.

TEXTES LONGS: Nos fiches contiendront déjà pas mal de matière mais je ne crois pas qu'il soit impossible de continuer un texte sur une 2e et même une 3e fiche. J'indiquerai voir la suite fiche X... Mais nous ne devons jamais

CHOIX DES TEXTES: En principe aussi peu importerait l'ordre choisis pour le choix et la publication, puisque chacun classera les fiches comme il l'entendra. Il suffit que nous fournissions POUR N'IMPORTE QUEL CENTRE D'INTERET un nombre important de lectures adaptées et adaptables. Il est donc premièrement nécessaire que chacun de vous établisse une sorte d'ordre des travaux, afin de ne pas oublier quelque branch importante.

En pratique, l'ordre de publication a cependant une grande importance. Il est bon que les souscripteurs voient immédiatement les avantages du Fichier, et que les fiches publiées encouragent à souscrire pour les séries nouvelles. C'est pourquoi je crois qu'il faut que nous ~~menions~~ mentionnions entièrement de front toute l'affaire. Autrement dit, je crois qu'il est bon que chacun de vous parcoure cette année, si je puis m'exprimer ainsi, tout le programme. En histoire par ex. vous avez 10 fiches pour un certain sujet, vous en publiez une ou deux seulement, réservant les autres pour l'an prochain. De même pour la série FAURE.

Il serait donc bon que chacun de vous établisse dès maintenant sa répartition annuelle.. excusez ce langage professionnel et scolastique..., sorte de schéma de l'activité de l'année, que vous illustrerez par des lectures.

Cette répartition est d'ailleurs nécessaire pour une autre raison.

Nous conseillerons le classement des fiches selon le système décimal que j'expliquerai dans le bulletin. Il faut pour cela que chaque chapitre (et nous pourrions faire jusqu'à 10 chapitre au lieu de 5 seulement) que chaque chapitre soit divisé en 10 paragraphes, chacun de ces paragraphes pouvant lui aussi être divisé en 10 autres paragraphes.

Prenons l'activité enfantine:, que nous numérotions, dans la case de droite 7 0

Nous subdivisons en

- 00 Le travail des enfants;
- 01 Le jeu
- 02 Les rêves.
- 03 La famille
- 04..... Jusqu'à 09

Ces tires ne signifient rien naturellement. Ce sont de simples ex.

Nous subdiviserons encore chaque de ces divisions par ex. pour Le travail des enfants:

- 000 Le travail de la terre.
- 001 Le travail à la maison
- 002 : Le travail en mer
- 003.....jusqu'à 009

Nous publierons ces classifications en indiquant le classement.

Je désirerais donc que, dès à présent, chacune des équipes prépare ainsi la division et les subdivisions de l'activité générale concernant son chapitre. Nous soumettrons ces classifications à la discussion des camarades avant de publier les tableaux définitifs. C'est pour moi je désirerais avoir ces classifications même imparfaites, pour le 30 octobre au plus tard, pour publication dans le bulletin ~~dans le~~ novembre.

Je prie les camarades qui ne comprendraient pas bien ma pensée de m'écrire. Je m'expliquerai du mieux possible.

GAUTHIER m'écrit qu'il verra l'histoire et PICHOT "à géographie. Il faudrait bien voir si nous préférons rétablir ces deux chapitres tels que, et bien distincts, auquel cas nous pourrions faire de la Géographie un 2^e 6^e chapitre. A vous de voir.

Lorsque le canvas sera ainsi préparé, nous saurons parfaitement où nous allons. Il vous appartiendra alors de me faire parvenir les fiches absolument prêtes, numérotées dans l'ordre de publication. Car je ne peux pas me substituer à vous pour ces détails d'édition.

Il reste entendu que je transmettrai aux intéressés les documents que je possède ou que je reçois. Je vous mettrai également en correspondance avec les camarades qui s'intéressent à votre rayon. Vous pouvez, de votre côté, agir comme vous l'entendez pour trouver encore plus de collaborateurs.

En principe, écrivez au recto seulement des feuilles et employez le plus possible du papier écolier. Nous acceptons cependant, exceptionnellement, les textes écrits des deux côtés. Bien marquer au bas de la page: T.S.V.P.

Enfin, je veux le moins possible, vous transformer en machine à copier. J'aurais sous peu une personne pour m'aider dans mes travaux de bureaux qui deviennent écrasants. Je pourrai faire copier les textes que vous me transmettez. Si vous avez par ex. des extraits à prendre dans un livre, cochez soigneusement, donnez toutes indications, et envoyez-moi le bouquin. Je ferai le nécessaire. De même pour tous autres travaux dont on puisse se décharger sur une aide (sans me laisser à moi-même aucun travail supplémentaire)

Je possède également les collections de tous les journaux pédagogiques de l'an dernier, et à peu près toutes celles de l'année d'avant. Je les expédierai à ceux qui m'en feront la demande.

Voilà une lettre assez longue. Je ne sais si j'ai tout dit, sans doute pas. Vous excuserez l'imperfection de l'écrit: je travaille sans brouillon, au fil... de la machine.

Voici, pour finir, la besogne que je vous demande:

M'ADRESSER AU 1^e NOVEMBRE AU PLUS TARD:

1^e- La répartition selon laquelle vous pensez publier l'ensemble des fiches de votre rayon, avec subdivisions comme je viens de l'indiquer.

2^e Que chacune des 5 équipes m'adresse pour cette même date 10 fiches nouvelles pour novembre. TOUTES PRÊTES.

Une rubrique est ouverte dans le bulletin, dont copie sera incluse dans les fichiers. Vous pouvez, et vous devez y collaborer librement pour la recherche de la perfection de notre fichier.

&&&

AUTRE CHOSE: Nous désirerions, pour Noël et le jour de l'An, publier 3 ou 4 fiches, se rapportant plus spécialement au C.P. et C.E., en caractères plus gros, chiquement illustrées, pour montrer ce que nous sommes capables de produire avec notre fichier, le jour où nous aurons une clientèle suffisante. Je vous prie de rechercher des textes convenables, contes, histoires diverses, connues ou inédites. Nous adresser ces propositions au plus tôt, afin que nous ayons le temps de les illustrer. Ces fiches pourraient être offertes ou vendues à nos élèves à un prix modiques, comme récompenses, etc...

Continuez donc à travailler de votre mieux. Nous aboutirons. Soumettez-moi toutes réflexions et critiques, après parution des fiches. Collaborons intimement. Comptez sur moi pour vous aider toujours de mon mieux.

Bien amicalement.

A la fin des textes, donner toujours toutes indications bibliographiques: nom de l'auteur, de l'ouvrage, éditeur, adresse et prix.

NOUS AVONS BESOIN de COOPÉRATEURS



Que nous ayons découvert et mis à la disposition de la masse des élèves et des Educateurs, un matériel et une technique qui sont appelés très vite à un grand avenir, cela ne fait aucun doute. Je signifie par là notre vaste chantier des bandes enseignantes, et la Boîte Enseignante FREINET.

On parle partout de machines à enseigner et de programmation. Des expériences secrètes sont menées paraît-il, par certains Editeurs, mais rien de pratique n'a paru, à ce jour, sur le plan international pour la masse des Ecoles. Nous sommes les premiers à réaliser des BOITES et BANDES ENSEIGNANTES qui vont rendre l'enseignement plus facile et plus efficient.

Mais, le lancement nécessaire suppose l'édition (déjà en cours) de 100 BANDES de CALCUL et la préparation rapide de bandes programmées que nous mettons en chantier immédiatement.

Or, la seule réalisation d'une bande (le tirage pouvant être fait ensuite au fur et à mesure), nous coûte en moyenne 300 F, ce qui représente :

- pour les 100 bandes de calcul en cours, une mise de fonds de : $300 \times 100 = 30\ 000\ F$
- pour les 100 bandes programmées dont l'édition est à envisager au plus tôt, également 30 000 F soit un engagement de fonds de 60 000 F ou 6 millions d'anciens francs.

La situation actuelle de la C.E.L. ne nous permet pas d'envisager un tel engagement de fonds qui ne sera couvert ensuite que progressivement au fur et à mesure de la vente. L'affaire est sûre, mais elle ne sera véritablement rentable qu'au bout d'un certain nombre de mois et d'années. Il en est d'ailleurs ainsi de toutes les productions nouvelles.

Nous pourrions certes, céder cette édition - appelée à un succès rapide - à un Editeur qui en assurerait le financement. Mais nous n'en aurons plus alors ni le bénéfice moral ni le bénéfice matériel.

Si vous voulez garder l'un et l'autre, il faut que vous soyez nombreux à apporter à la Coopérative les fonds nécessaires..

Nous avons fait des appels semblables - et autrement angoissés - chaque fois que nous avons dû entreprendre de grandes choses : quand, dès 1946, nous avons acheté nos fondeuses ; quand, en 1949, nous avons acheté le terrain où nous avons construit ensuite la C.E.L.;

Notre Coopérative de l'Enseignement Laïc a toujours été un Organisme de création et de progrès qui a besoin de l'apport généreux de tous ceux qui ont conscience de la valeur et de l'ampleur de nos réalisations.

Comme aux temps héroïques de notre mouvement, nous faisons appel à vous. Nous vous demandons, à vous aussi, les jeunes, une décision généreuse et héroïque. C'est à vos réponses et à la rapidité de vos gestes que nous mesurerons les conditions de vie et de survie de notre mouvement.

Nous vous demandons, par ailleurs, d'adhérer à la Coopérative.

Si vous voulez travailler au sein de la C.E.L., il faut devenir coopérateurs.

Nous comptons sur vous.

quand, il y a 7 ans, après la demi-faillite Rossignol il a fallu remonter la pente et assurer le redémarrage de nos B.T.

Nos appels ont toujours été entendus. Toujours, nous avons recueilli les fonds indispensables. C'est donc avec une grande confiance que nous faisons appel à nos milliers de camarades pour la production et la diffusion des Boites et Bandes enseignantes.

Nous envisageons l'aide sous deux formes :

- 1°- Que tous ceux qui le peuvent versent des fonds, 50 F au moins, à notre Caisse de Créditeurs Associés. (Indiquez au verso du chèque C.E.L. : « appel de Freinet: pour la Caisse de Créditeurs Associés »).
- 2°- Et surtout que vous soyez nombreux à souscrire à l'édition des bandes .

POUR CETTE SOUSCRIPTION:

- verser au C.C.Postal de la C.E.L., la somme de 50 F (CEL Cannes - CCP Marseille 115-03).
- Cette somme, comme les souscriptions pour la B.E.M. vous donnera le droit de recevoir automatiquement, à parution, les Bandes éditées, au prix de revient, soit avec une remise de 40%
- Quand la provision sera épuisée, vous recevrez un relevé en vue d'une nouvelle souscription.
- Les souscripteurs recevront, gratuitement, les Bulletins de préparation de bandes.

Il nous faut 1 000 souscripteurs.

Vous comprenez l'enjeu de cet effort coopératif.

Nom et adresse (en CAPITALES)

.....

..... département

Pour répondre à l'appel de FREINET, je vous adresse ma participation comme suit :

Je verse F au CCP : C.E.L. Cannes n° 115-03 (Marseille) au titre de la Caisse de Crédoiteurs Associés. Sur simple demande je pourrai retirer tout ou partie de cette somme.

JE SOUSCRIS A L'OPÉRATION: bandes enseignantes. A cette fin, je verse au CCP - C.E.L.: 50 F.
Je recevrai automatiquement toutes les bandes à parution et serai informé par le bulletin de travail.

Je désire devenir actionnaire C.E.L. et à cette fin je verse parts d'action de 20 F au CCP C.E.L. (1)

(1) Le capital de la Coopérative de l'Enseignement Laic est constitué par les apports de ses adhérents. La C.E.L. n'a strictement vécu que des sommes versées par les Coopérateurs et c'est pourquoi elle reste LIBRE de ses actes dans ce monde livré à l'argent. Elle le paye cher parfois, mais quelle belle aventure !

Seuls, les membres de l'Enseignement Public peuvent devenir actionnaires et doivent alors libérer une action de 100 F. Cette action peut être souscrite par versements de 20 F. Cette décision permet aux jeunes d'adhérer massivement.

AVANTAGES RÉSERVÉS AUX COOPÉRATEURS

1° - LES ACTIONNAIRES à 100 Fr bénéficient sur leurs achats personnels d'une remise de 10 %. (A noter toutefois que la C.E.L. ne peut expédier les commandes d'un montant inférieur à 20 Fr.)

Lorsque la commande est accompagnée de son règlement (chèque joint), un escompte de 5 % vient s'ajouter à la remise.

Pratiquement, à peu de choses près, les coopérateurs payant comptant se trouvent ainsi remboursés des frais de port et d'expédition.

Ces clauses ne s'appliquent pas dans le cas des commandes passées par une Librairie ou réglables sur des crédits administratifs, et non plus dans le cas des abonnements. (Voir conditions générales de vente de la Coopérative)

2° - LES ACTIONNAIRES N'AYANT PAS TERMINE de libérer une action entière à 100 Fr reçoivent toutefois la carte d'adhérent. De ce fait, ils participent entièrement à la vie de la Coopérative

- Ils participent à part entière à l'Assemblée Générale annuelle (sauf si leur premier versement remonte à plus de 2 ans avant l'A.G.)
- Ils reçoivent communication annuelle du compte-rendu des activités et du bilan financier de la C.E.L.
- Ils bénéficient de l'utilisation prioritaire des dépôts départementaux

CAMPAGNE B.T. - QUESTIONNAIRE à RENVoyer à : C.E.L. (PONS)
B.P. 282 - CANNES (A.M.)

Département : n°

Voici les Libraires ou Dépositaires qui pourraient prendre des B.T. en dépôt :

Libraire : Libraire :
.
.
.

Camarade Responsable : Camarade Responsable :

Libraire : Libraire :
.
.
.

Camarade Responsable : Camarade responsable :

Envoyez-moi circulaires destinées aux Libraires marchands de Journaux pour la vente B.T. -

OBSERVATIONS -

Campagne de vente COLLECTION B.T. par mensualités-

Je désire exemplaires de la lettre d'information adressée aux abonnés B.T. pour la vente de collections.

Campagne d'abonnements: (Les camarades DD: qui ont déjà écrit à ce sujet, abstenez-vous de répondre ici, pour éviter les doubles-envois).

Je désire calendriers B.T. supplémentaires (maximum 50).

Envoyez-moi la liste des abonnés B.T. du département.

Je peux préparer adresses sur étiquettes que j'enverrai à la C.E.L. (adresses pour l'envoi de documentation B.T. et catalogue).

CAMPAGNE D' ACTIONS C.E.L. et CREDITEURS ASSOCIES :

Je peux diffuser imprimés auprès des camarades du groupe.

Diffusion de la Bibliothèque de Travail

FICHE DE PROSPECTION à RENVOYER à : C.E.L. "DIFFUSION B.T." - B.P. 282 - CANNES (A.M.)

Cette fiche est destinée seulement à évaluer les besoins pour la diffusion Nationale des B.T. Elle n'engage pas fermement le signataire. A réception de cette fiche, nous vous adresserons un bulletin de commande ferme, en double exemplaire, qui contiendra les conditions du contrat. Vous pourrez conserver le double carboné de cette commande définitive.

-
- * Nom du Libraire-Dépositaire ;
(ou cachet très lisible) (Département)
- * Domiciliation bancaire ou C.C.P. (rayer mention inutile)

Je suis intéressé par l'offre de diffusion B.T.
OBSERVATIONS :
.....
.....
.....

Je pourrai recevoir aux conditions proposées (*), pour chaque nouvelle B.T. paraissant (1 tous les 10 jours = 3 par mois, du 15 Septembre au 1^o Juillet).

..... exemplaires (choisir entre 5-10-15-20)

- Je demande l'envoi de calendriers B.T.
- Je demande l'envoi d'une affiche B.T. pour ma vitrine
- Je demande 1 bulletin de commande ferme pour commencer la vente le plus tôt possible.

Fait à le

signature